

INSTITUT
MONTAIGNE



Seine-Saint-Denis : les batailles de l'emploi et de l'insertion

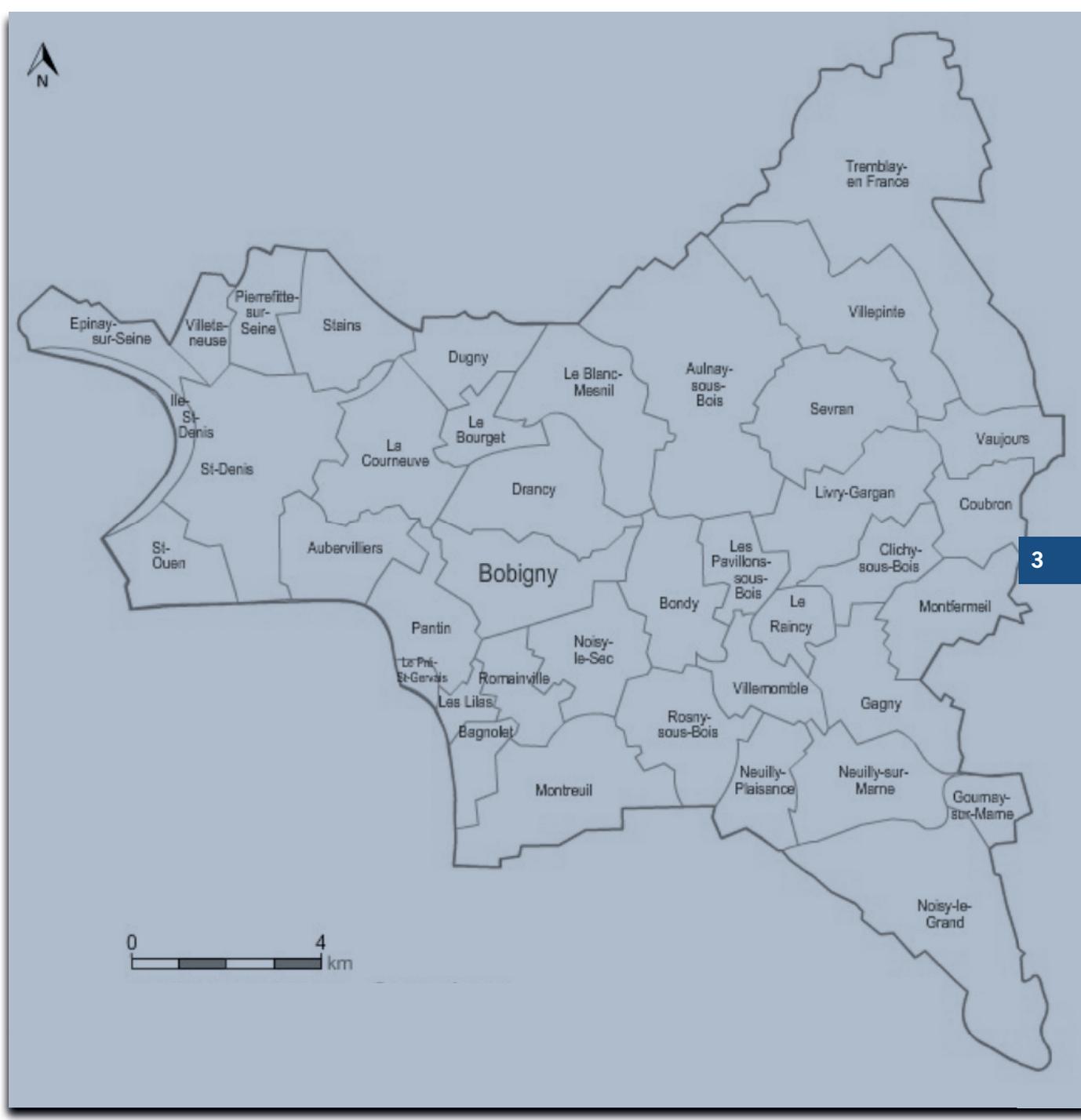
ANNEXE CARTES

Ce travail a été réalisé avec le soutien
de J. P. Morgan

Seine-Saint-Denis :

les batailles de l'emploi

Cartes



Ce document rassemble des cartes construites sur des données publiques avec une granularité communale. Pour l'ensemble des communes, ce niveau de précision semble bien rendre compte d'une situation "moyenne" de la commune, à l'exception de Montfermeil, commune avec deux réalités sociologiques et sociales assez différentes.

Deux grandes "géographies" se distinguent : celle de la pauvreté et celle de la jeunesse. Les communes avec la proportion de jeunes la plus élevée ne sont pas nécessairement les plus pauvres. Apparaît par ailleurs en creux un ensemble de communes avec des paramètres démographiques et sociologiques loin des communes des quartiers de la politique de la ville ; les cartes les mettant en évidence sont rassemblées sous "normalité francilienne".

Quelques cartes rassemblent des éléments plus politiques ou géographiques.

Cartes "Institutions et géographie"

Cinq cartes donnent quelques points de lecture sur l'hétérogénéité du territoire ainsi que l'écart dans la pénétration des services publics sur ce même territoire.

Cartes "Pauvreté"

Huit cartes décrivent ce que nous avons appelé la « géographie de la pauvreté ». Huit communes se distinguent : Saint-Denis, Ile-Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Stains, Pierrefitte-sur-Seine, Bobigny, Clichy-sous-Bois. Toutes sauf une (Clichy-sous-Bois) sont à l'Ouest du département.

Cartes "Jeunesse"

Huit cartes mettent en évidence 7 communes avec des indicateurs très atypiques. Les écarts avec la liste précédente correspondent à des politiques de construction de logements sociaux et de peuplement assez différents. Ainsi se distinguent : Stains, Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, Aulnay-sous-Bois, Villepinte, Sevan, Clichy-sous-Bois. Seules 3 sont à la fois dans la géographie de la pauvreté et celle de la jeunesse : Stains, Pierrefitte-sur-Seine, et Clichy-sous-Bois.

L'ensemble des communes est situé au Nord du département, proche du pôle de Roissy.

A noter que les données proviennent de l'appareil statistique public, donc prennent mal en compte les personnes en situation irrégulière, dont le chiffre serait - pour la Seine-Saint-Denis - de l'ordre de 100 000 à 300 000.

TABLE DES MATIÈRES

Institutions et géographie	6
Nombre d'habitants par commune	7
Densité de population par commune	8
Accès aux transports en commun	9 et 10
Place d'accueil petite enfance	11
Pauvreté	12
Taux de pauvreté	13
Part des habitants immigrés par commune	14
Part des habitants étrangers par commune	15
Revenu médian par unité de consommation par commune	16
Part de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans où aucun parent ne travaille	17
Part des habitants en situation de mal logement par commune	18
Part des habitants couverts par le RSA par commune	19
Indicateurs synthétiques (« score employabilité »)	20
Jeunesse	21
Part des habitants couverts par le RSA par commune	22
Part des familles avec 3 enfants ou plus de moins de 25 ans par commune	23
Part des habitants immigrés par commune	24
Part des habitants étrangers par commune	25
Part des allocataires « dépendants » à 50% de la CAF par commune	26
Part des jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude	27
Part de la population diplômée du supérieur par commune	28
Part de la population non-diplômée par commune	29
Autres	30
Nombre de familles avec 3 enfants ou plus de moins de 25 ans (gauche) / Nombre de places d'accueil pour la petite enfance par commune pour 1 000 habitants (droite)	31
Part des familles où aucun des deux parents ne travaille par commune (gauche) / Parts des jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude les plus faibles (droite)	32
Taux de population de 15 ans ou plus non scolarisé avec diplôme d'enseignement supérieur au BAC	33

INSTITUTIONS ET GÉOGRAPHIE

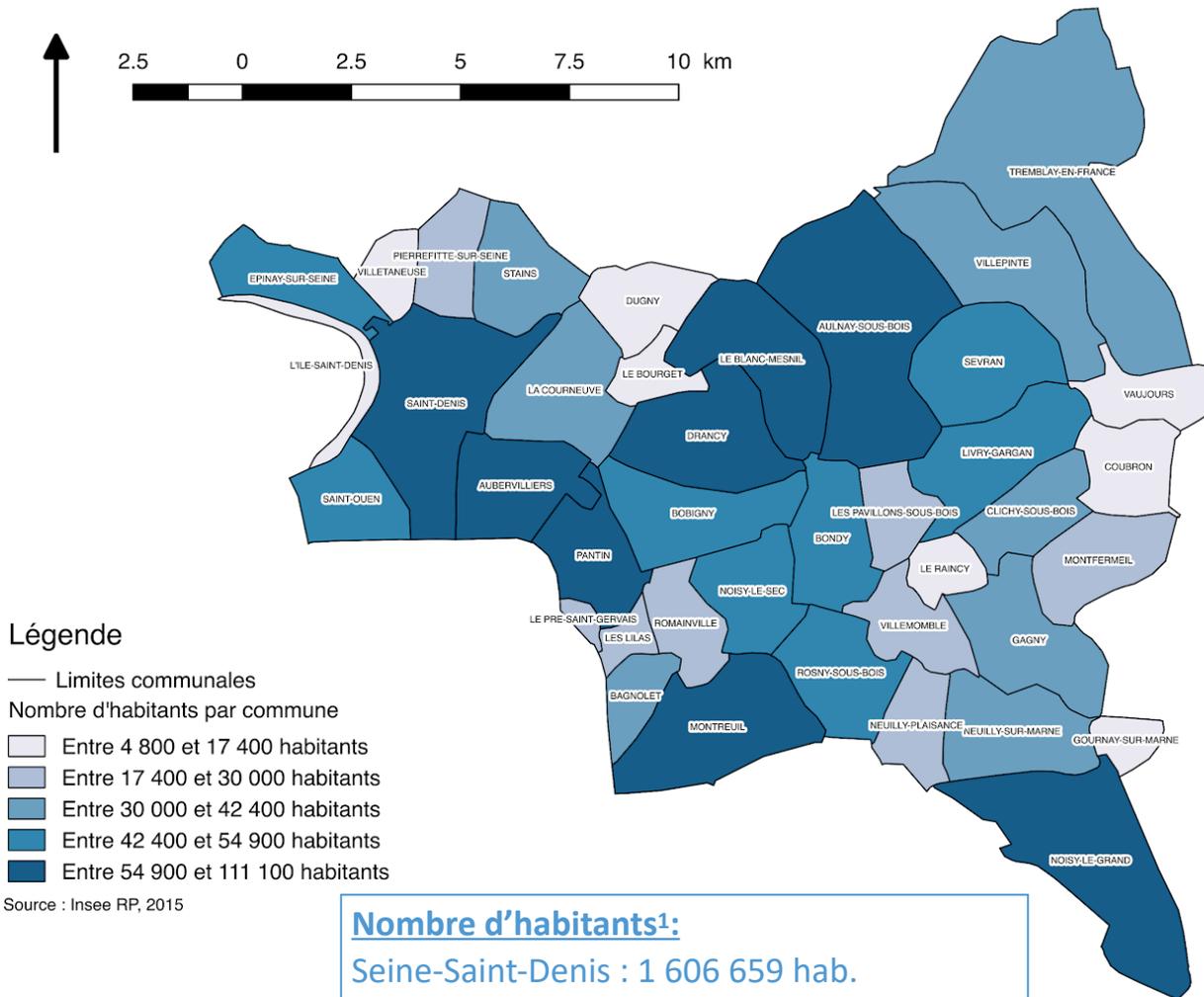
Nombre d'habitants par commune

(population recensée, hors situation irrégulière non recensée)

9 communes (sur les 40 communes du département) ont plus de 55 000 habitants.

Seules 2 communes dépassent 100 000 habitants au dernier recensement* : Saint-Denis et Montreuil.

© Institut Montaigne, 2019



Légende

- Limites communales
- Nombre d'habitants par commune
- Entre 4 800 et 17 400 habitants
- Entre 17 400 et 30 000 habitants
- Entre 30 000 et 42 400 habitants
- Entre 42 400 et 54 900 habitants
- Entre 54 900 et 111 100 habitants

Source : Insee RP, 2015

Nombre d'habitants¹:

Seine-Saint-Denis : 1 606 659 hab.

Ile-de-France : 12 117 131 hab.

France métropolitaine : 66 361 587 hab.

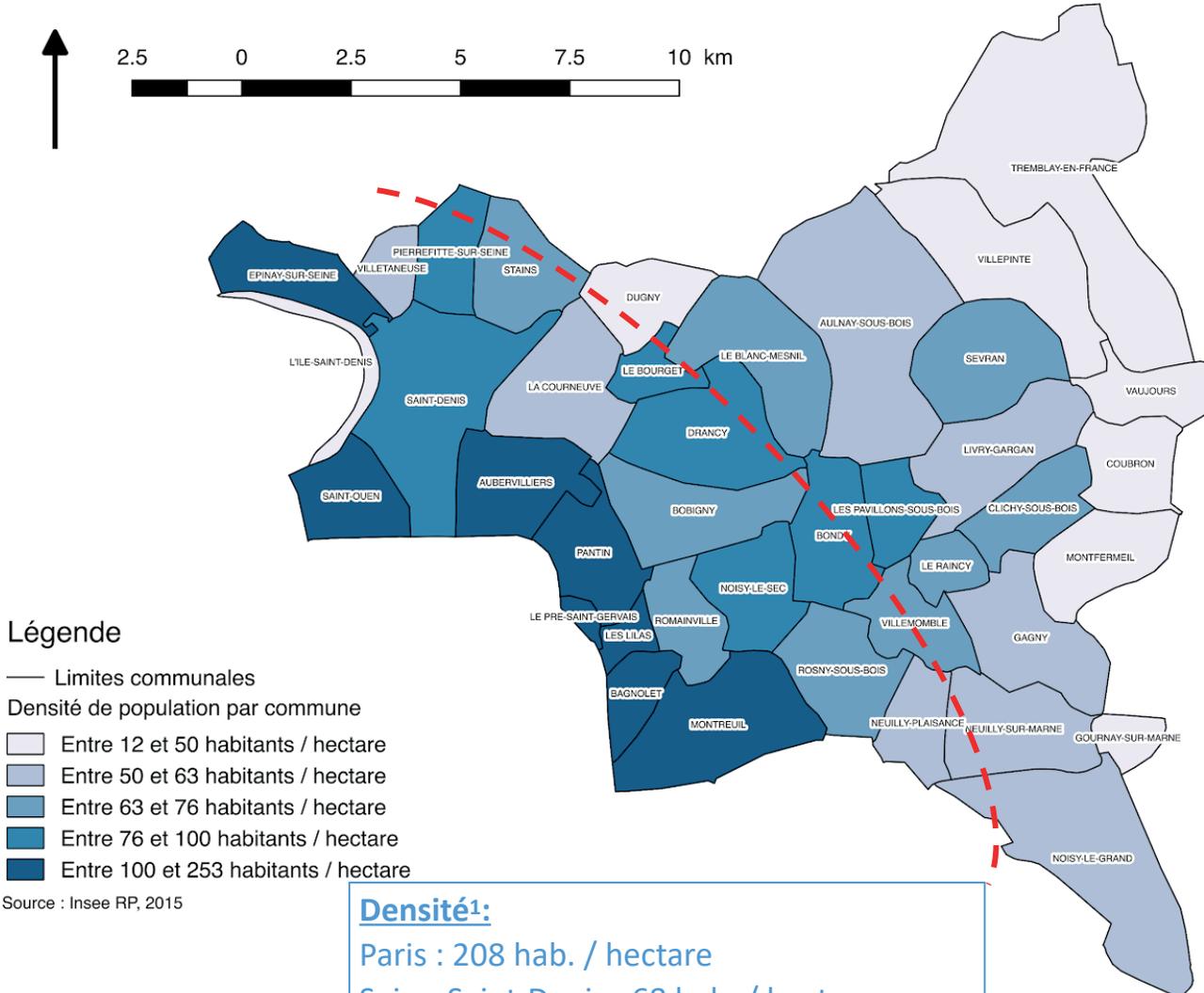
Densité de population par commune

Sans surprise, mais de façon très claire, la densité varie de façon importante, et est beaucoup plus élevée à la limite du périphérique qu'à 20 km.

La présence de 2 aéroports, avec les règles de construction qui les accompagnent, peuvent expliquer certaines situations.

L'écart de densité à l'intérieur du département est de l'ordre de 15

© Institut Montaigne, 2019



Densité¹:

Paris : 208 hab. / hectare

Seine-Saint-Denis : 68 hab. / hectare

Ile-de-France : 10 hab. / hectare

France métropolitaine : 1 hab. / hectare

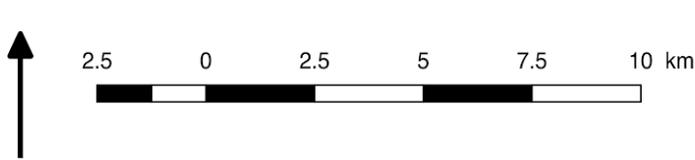
¹INSEE, 2016

Accès aux transports en commun

Une très large partie du département est dans l'ensemble bien desservie par les transports en commun (sans jugement sur la qualité de service des dits transports). Les moyennes communales cachent par définition des écarts très forts, les quartiers de logements sociaux étant souvent les plus mal desservis car correspondant à un foncier bon marché au moment de leur construction : pour Paris, l'indicateur d'accessibilité aux transports en commun* 2016 est de 92,5%

*Part de de la population qui réside à moins de 500m d'un métro/tramway et de 1 000m d'un RER/train

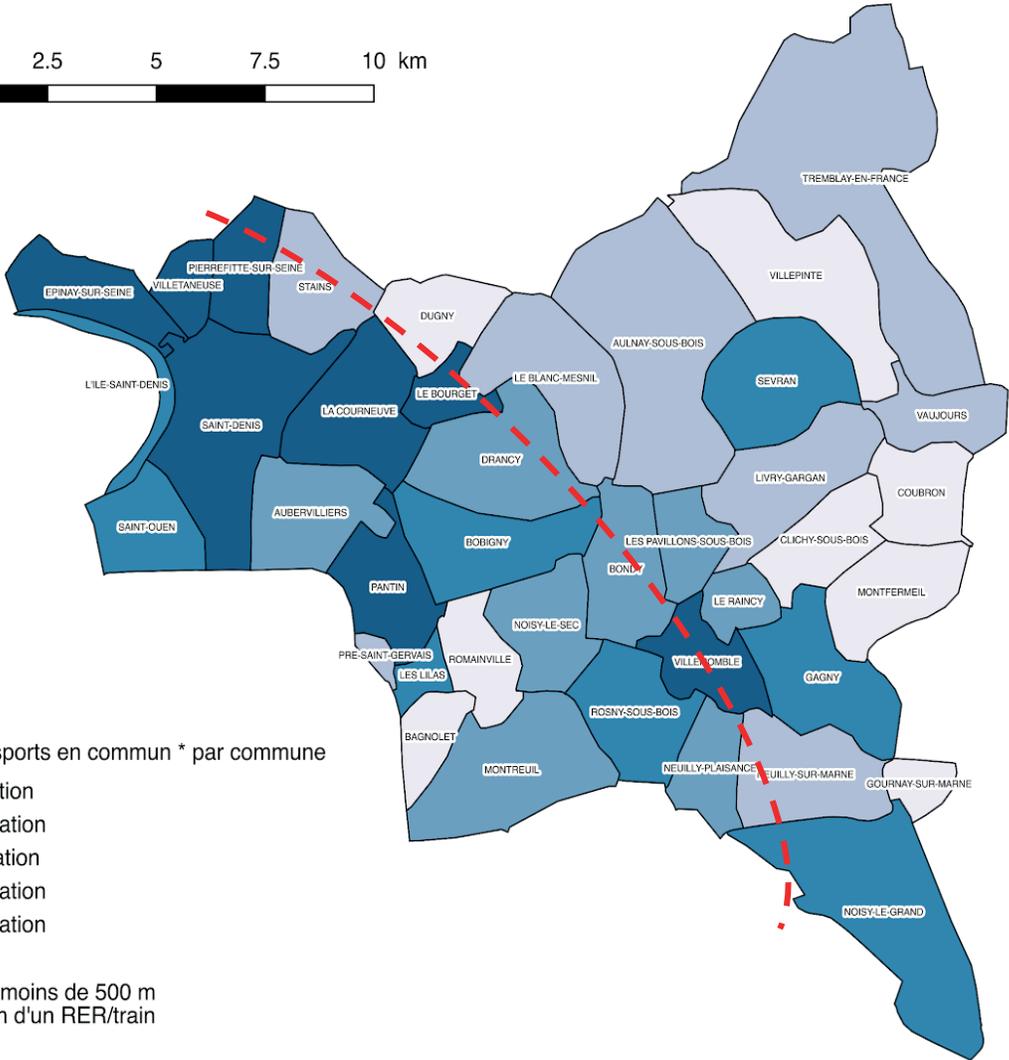
© Institut Montaigne, 2019



Légende

- Limites communales
- Indicateur d'accessibilité aux transports en commun * par commune
- Entre 0 et 10 % de la population
- Entre 10 et 27 % de la population
- Entre 27 et 48 % de la population
- Entre 48 et 60 % de la population
- Entre 60 et 78 % de la population

Source : Stif, BdTopo IGN, 2016
 * Part de la population résidant à moins de 500 m d'un métro/tramway et de 1 000 m d'un RER/train

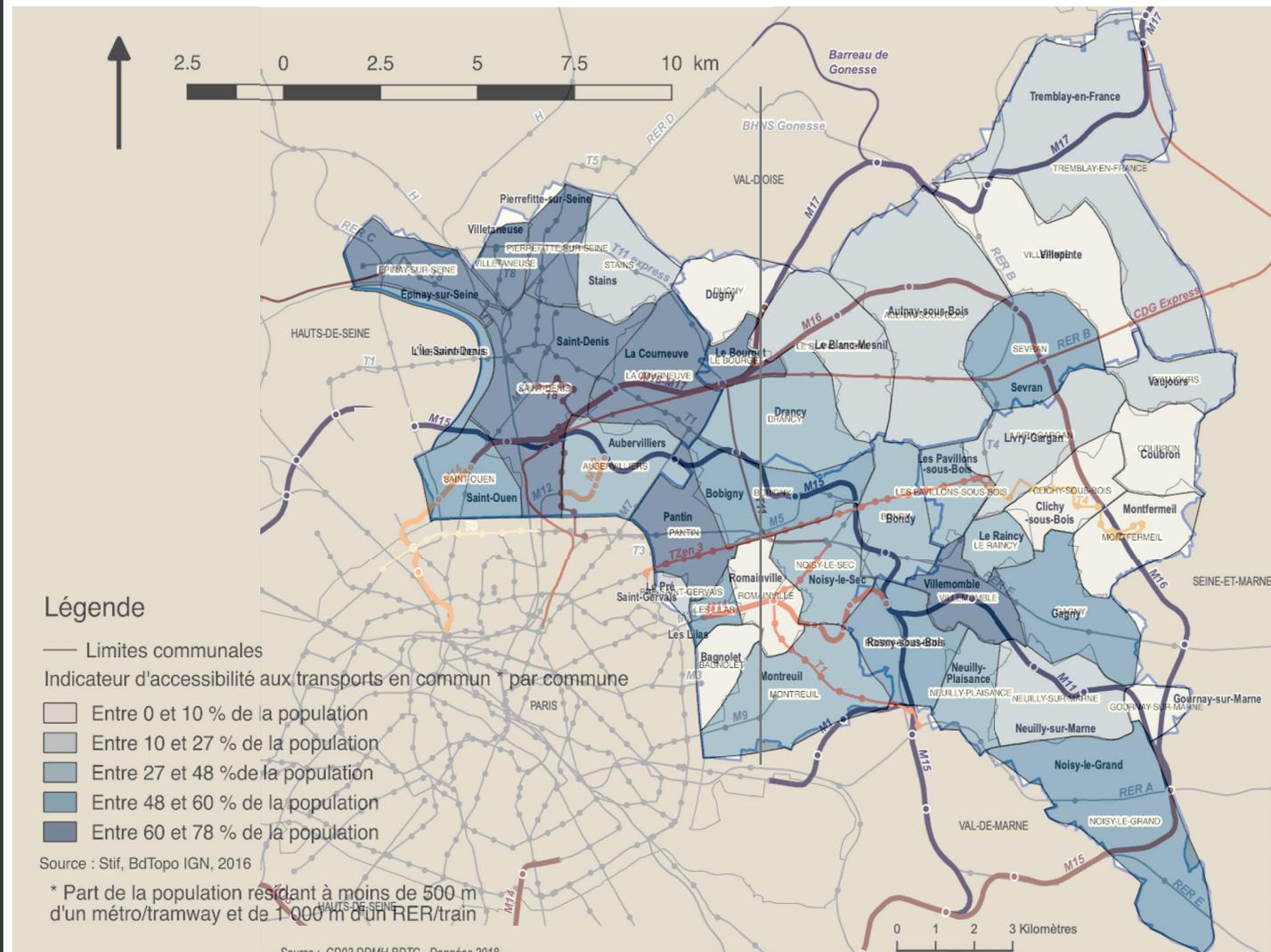


Accès aux transports en commun

Une très large partie du département est dans l'ensemble bien desservi par les transports en commun (sans jugement sur la qualité de service des dits transports). Les moyennes communales cachent par définition des écarts très forts, les quartiers de logements sociaux étant souvent les plus mal desservis car correspondant à un foncier bon marché au moment de leur construction : pour Paris, l'indicateur d'accessibilité aux transports en commun* 2016 est de 92,5%

*Part de de la population qui réside à moins de 500m d'un métro/tramway et de 1 000m d'un RER/train

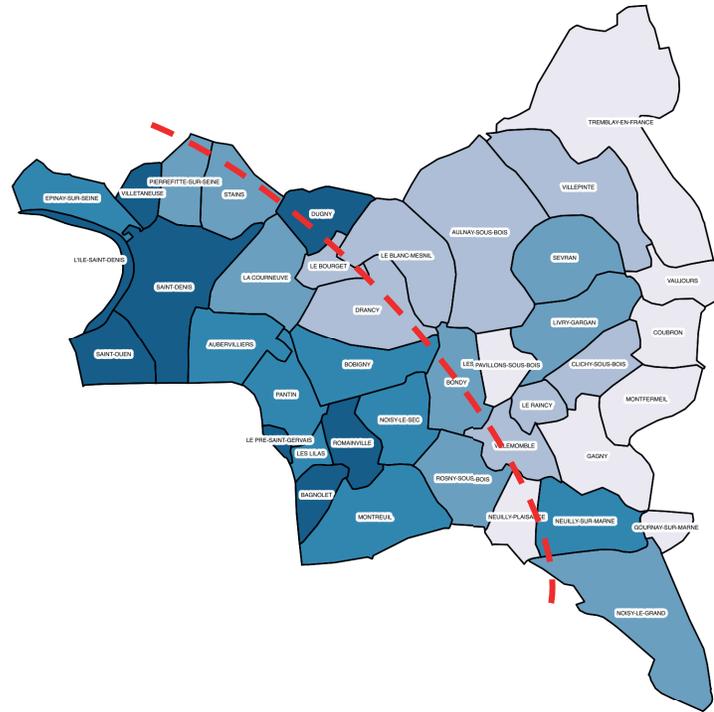
© Institut Montaigne, 2019



Place d'accueil petite enfance

La géographie des places d'accueil semble obéir plus à des politiques municipales et départementales.

La carte des places se superpose très mal avec celle des familles monoparentales ou d'autres cartes démographiques.



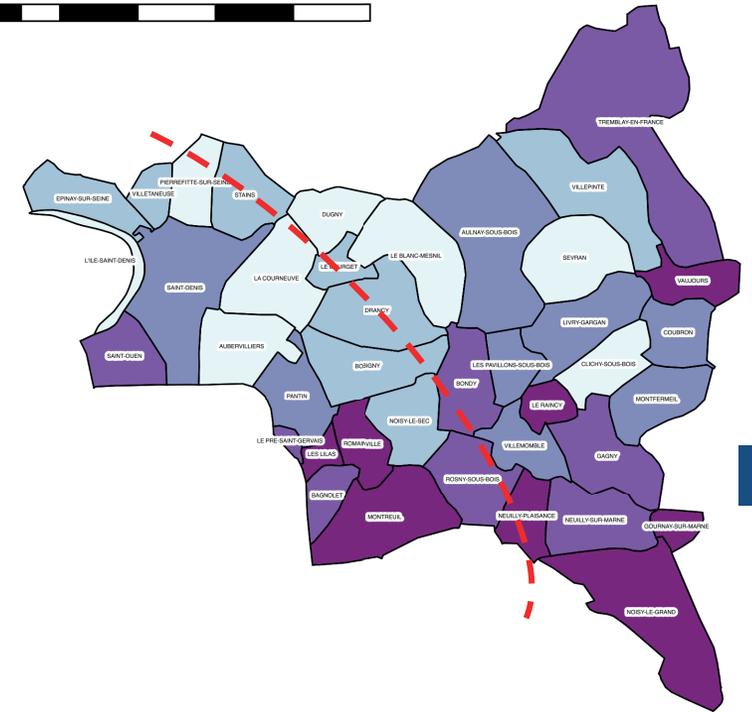
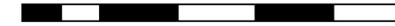
Légende

- Limites communales
- Part des familles monoparentales par commune
- Entre 17 et 25 %
- Entre 25 et 27 %
- Entre 27 et 29 %
- Entre 29 et 32 %
- Entre 32 et 42 %

Source : Insee RP, 2015



2.5 0 2.5 5 7.5 10 km



Légende

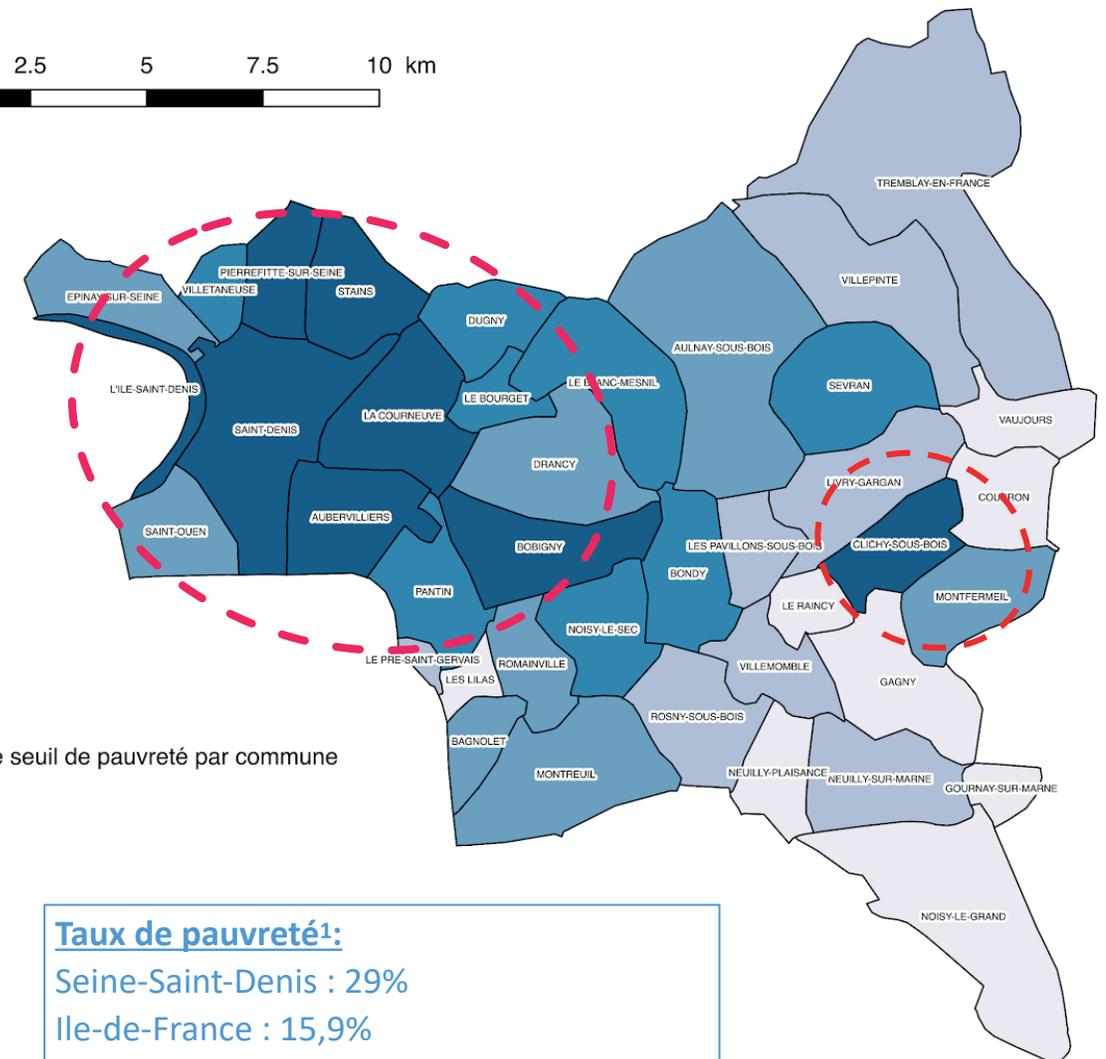
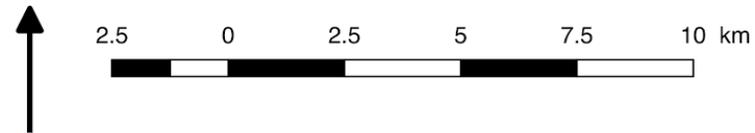
- Limites communales
- Nombre de places d'accueil pour la petite enfance par commune
- Entre 18 et 26 places (pour 1 000 habitants)
- Entre 26 et 31 places (pour 1 000 habitants)
- Entre 31 et 36 places (pour 1 000 habitants)
- Entre 36 et 44 places (pour 1 000 habitants)
- Entre 44 et 58 places (pour 1 000 habitants)

Source : CNAF, 2014

PAUVRETÉ

Taux de pauvreté

© Institut Montaigne, 2019



Légende

— Limites communales

Part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté par commune

- Entre 5 et 17 %
- Entre 17 et 24 %
- Entre 24 et 31 %
- Entre 31 et 33 %
- Entre 33 et 46 %

Source : FiLoSoFi, 2015

Taux de pauvreté¹:

Seine-Saint-Denis : 29%

Ile-de-France : 15,9%

France métropolitaine : 14,9%

¹ INSEE-DGFIP, 2015

Part des habitants immigrés par commune

Distinction immigré/étranger:

Selon la définition de l'Insee, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Toujours selon l'Insee, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

© Institut Montaigne, 2019



2.5 0 2.5 5 7.5 10 km



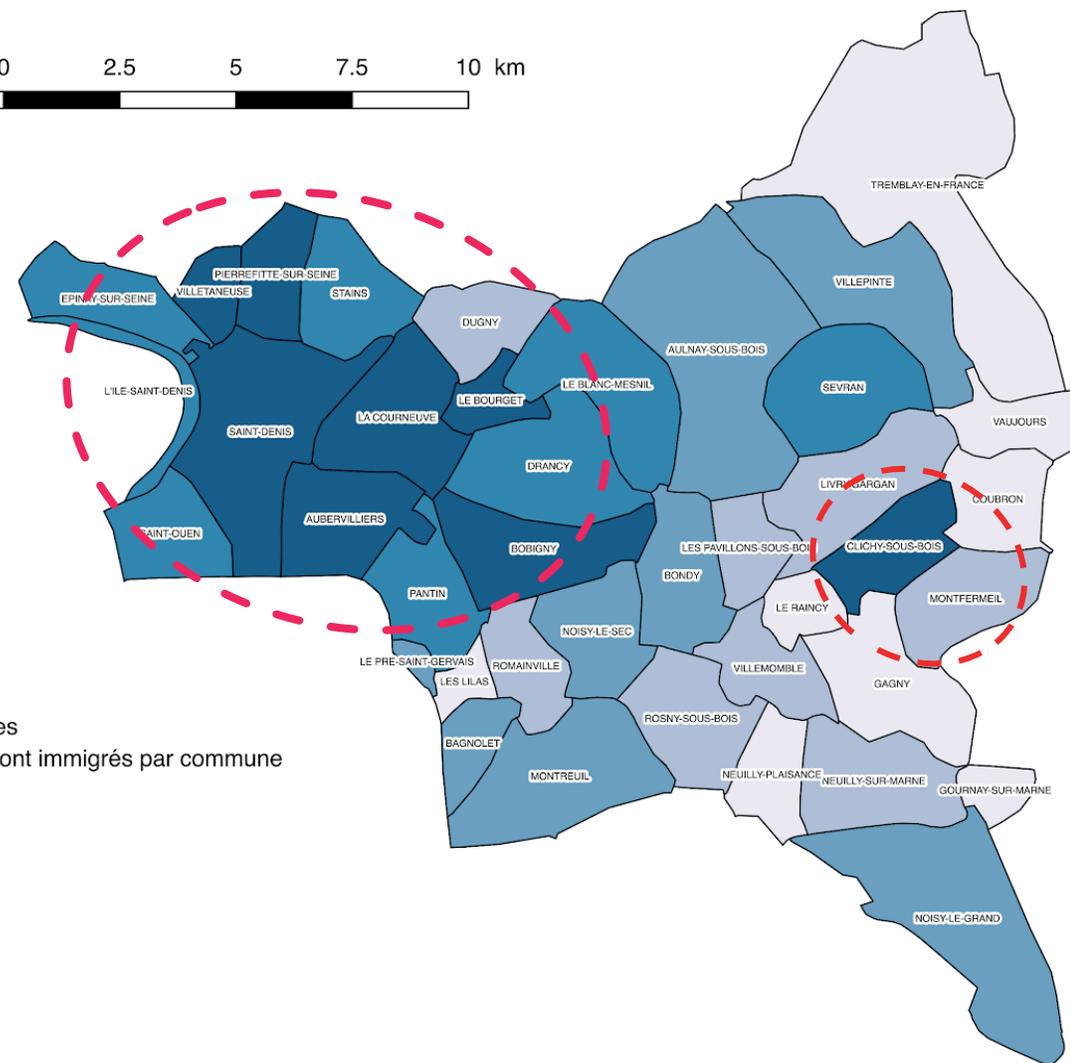
Légende

— Limites communales

Part des habitants qui sont immigrés par commune

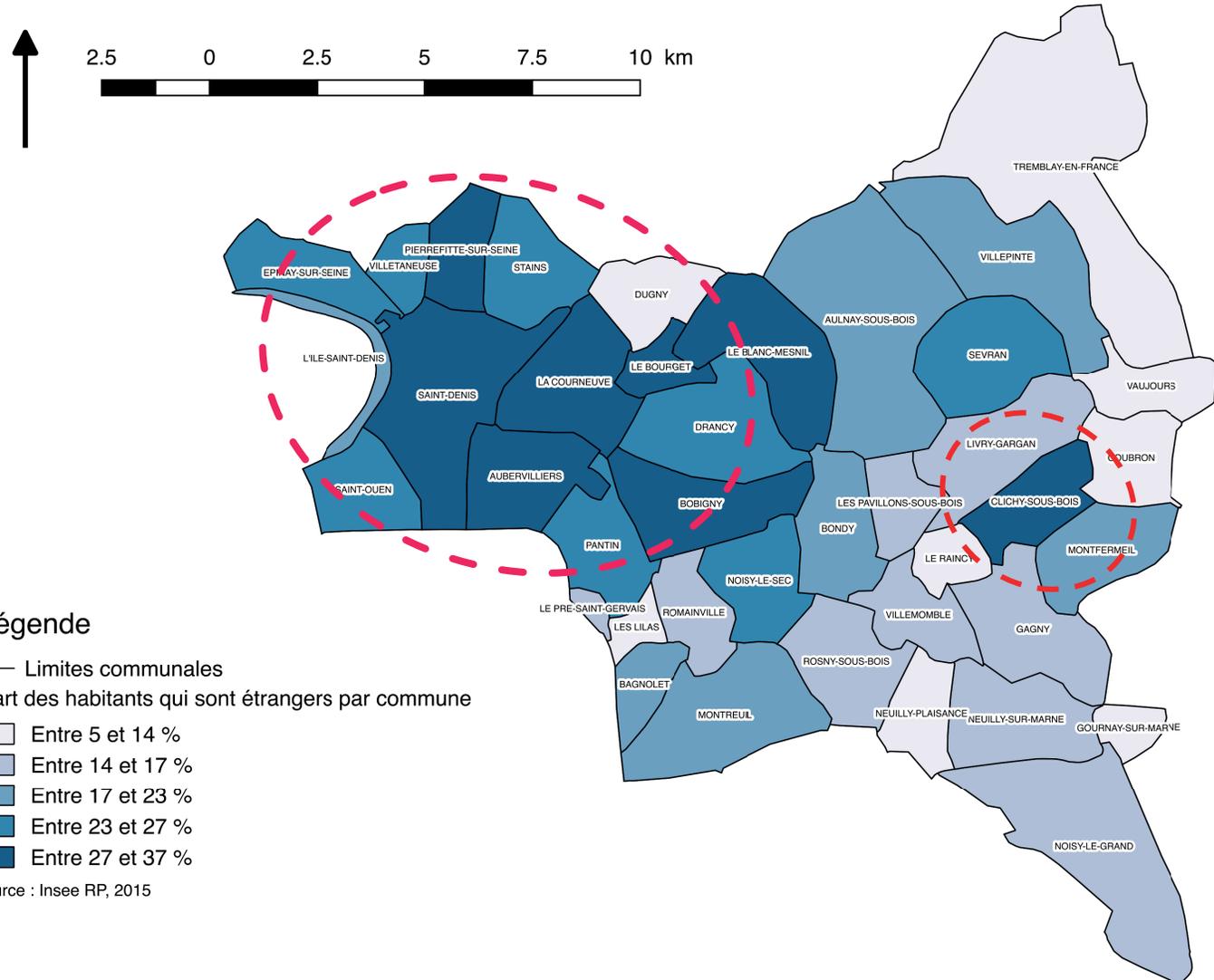
- Entre 8 et 20 %
- Entre 20 et 24 %
- Entre 24 et 31 %
- Entre 31 et 34 %
- Entre 34 et 44 %

Source : Insee RP, 2015



Part des habitants étrangers par commune

© Institut Montaigne, 2019



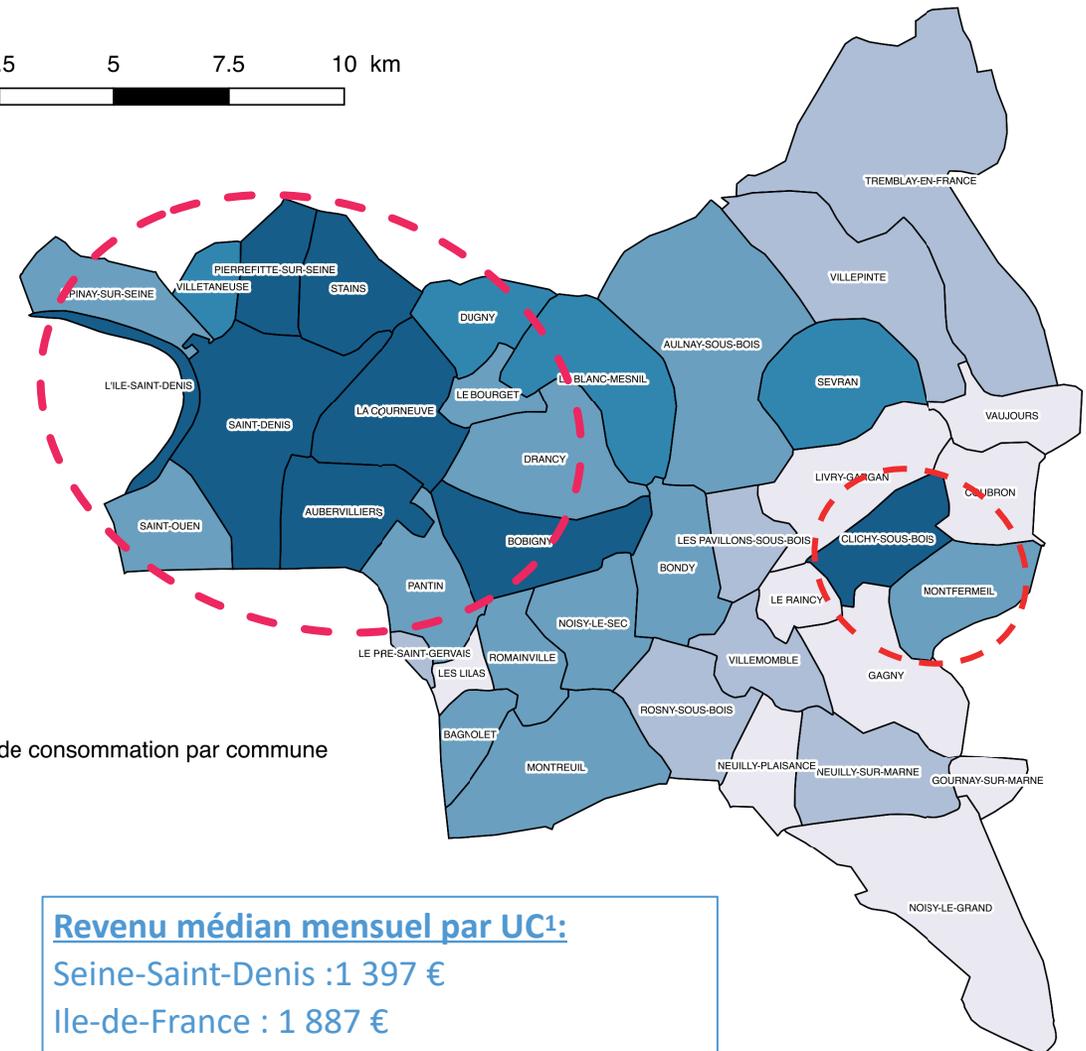
Distinction immigré/étranger:

Selon la définition de l'Insee, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Toujours selon l'Insee, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

Revenu médian par unité de consommation par commune

© Institut Montaigne, 2019



Légende

— Limites communales

Revenu médian mensuel par unité de consommation par commune

- Entre 1 076 et 1 271 €
- Entre 1 271 et 1 352 €
- Entre 1 352 et 1 527 €
- Entre 1 527 et 1 734 €
- Entre 1 734 et 2 280 €

Source : FiloSoFi, 2015

Revenu médian mensuel par UC¹:

Seine-Saint-Denis : 1 397 €

Ile-de-France : 1 887 €

France métropolitaine : 1 714 €

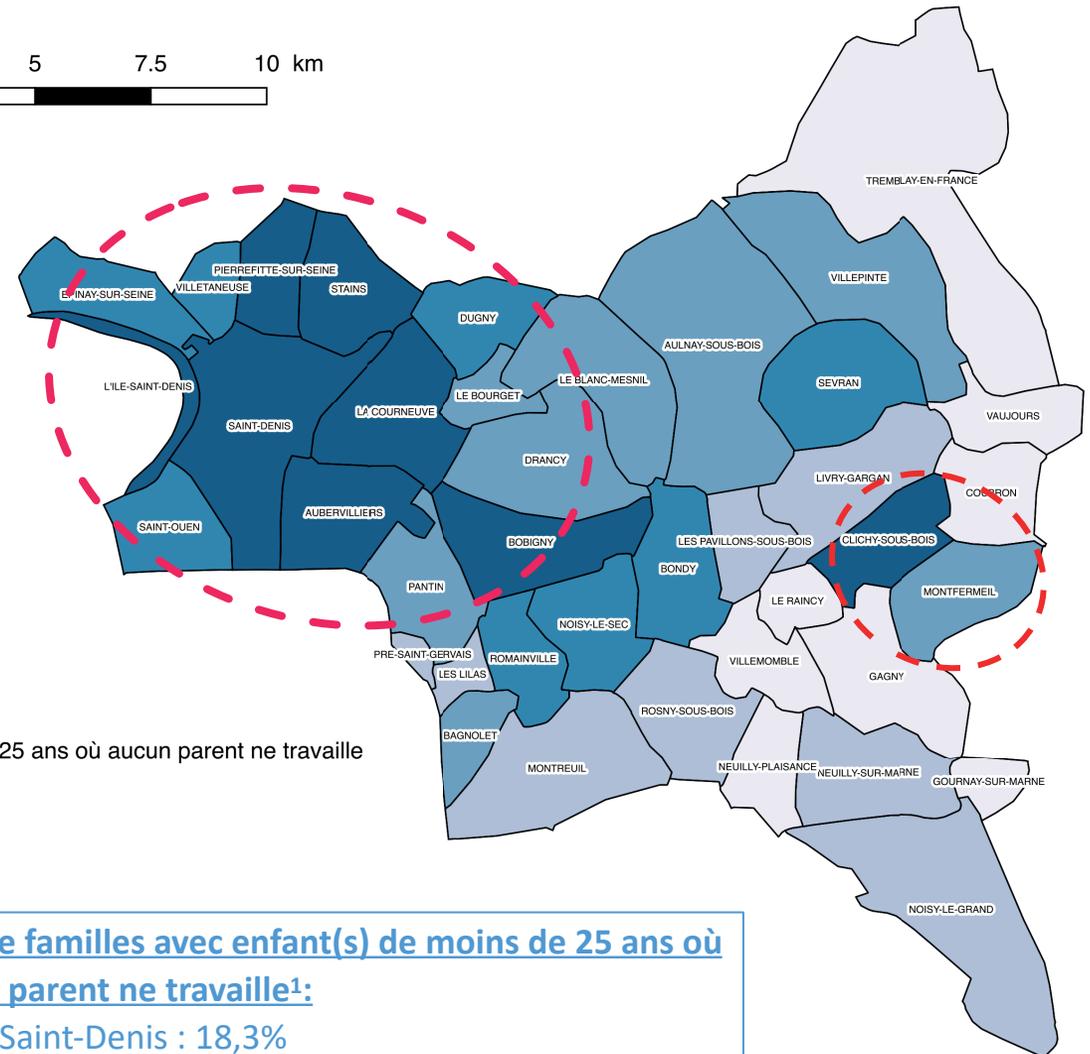
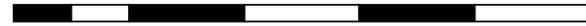
¹INSEE-DGFIP, 2015

Part de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans où aucun parent ne travaille

© Institut Montaigne, 2019



2.5 0 2.5 5 7.5 10 km



Légende

— Limites communales

Part de famille avec enfant(s) de moins de 25 ans où aucun parent ne travaille

- Entre 5 et 12 %
- Entre 12 et 16 %
- Entre 16 et 19 %
- Entre 19 et 22 %
- Entre 22 et 29 %

Source : Insee RP, 2015

Part de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans où aucun parent ne travaille¹:

Seine-Saint-Denis : 18,3%

Ile-de-France : 10,8%

France métropolitaine : 11,9%

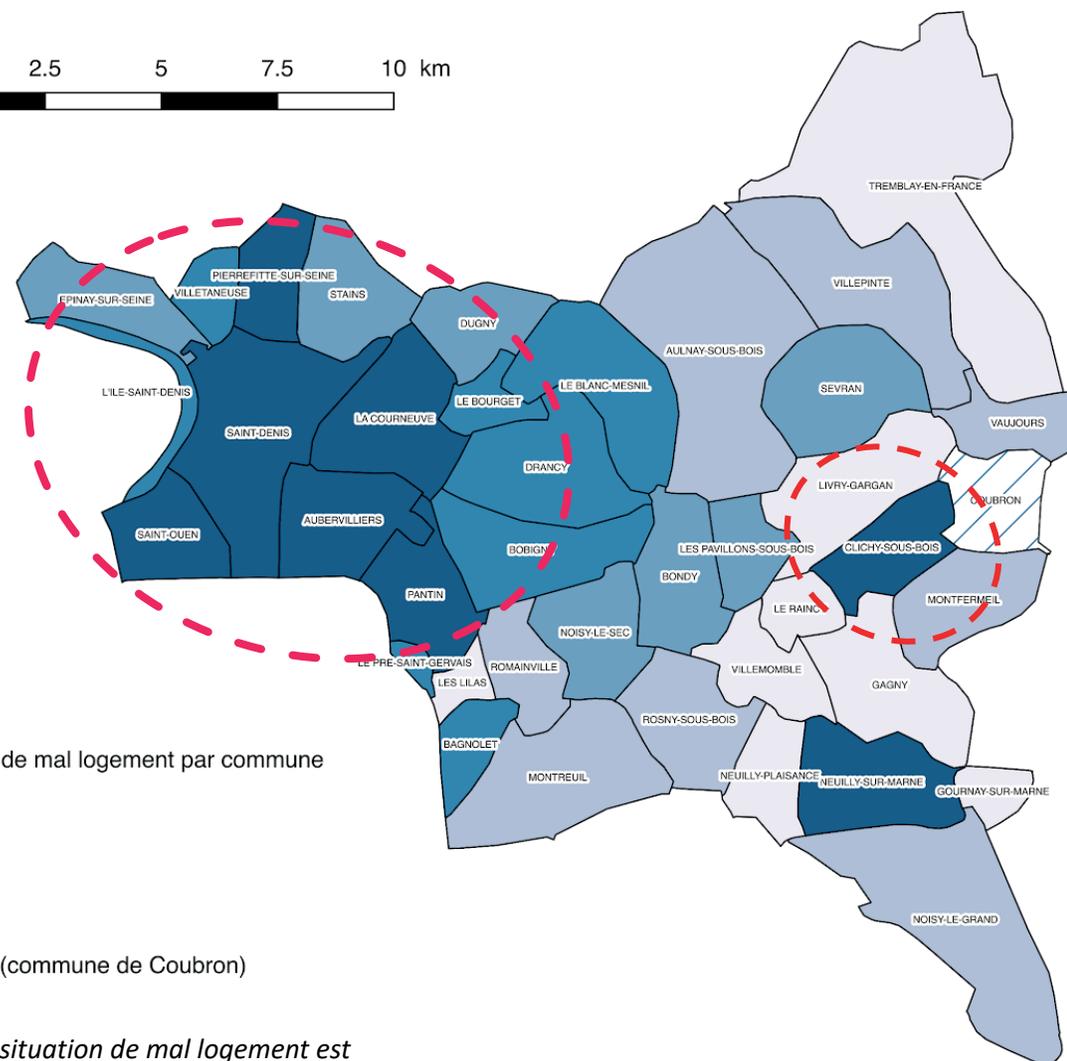
Part des habitants en situation de mal logement par commune

Si les ménages à bas revenus sont plus souvent confrontés à des difficultés de logement que le reste de la population, certaines catégories de ménages s'avèrent particulièrement concernées. Les familles monoparentales, les étrangers, les familles avec trois enfants ou plus ainsi que les couples dont les deux membres ne sont ni en emploi ni à la retraite vivent plus souvent dans des conditions de logement dégradées que la moyenne des ménages à bas revenus.

© Institut Montaigne, 2019



2.5 0 2.5 5 7.5 10 km



Légende

— Limites communales

Part des habitants en situation de mal logement par commune

Entre 2 et 6 %

Entre 6 et 8 %

Entre 8 et 10 %

Entre 10 et 12 %

Entre 12 et 20 %

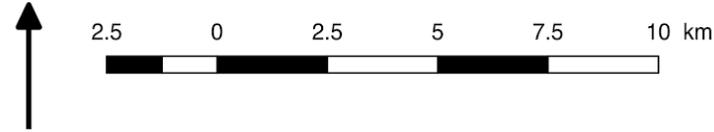
Données non disponibles (commune de Coubron)

Source : Insee RP, 2015

La part de la population en situation de mal logement est obtenue en divisant le nombre de personnes mal logées par la population des ménages

Part des habitants couverts par le RSA par commune

© Institut Montaigne, 2019



Légende

— Limites communales

Part des habitants couverts par le RSA par commune

Entre 2 et 6 %

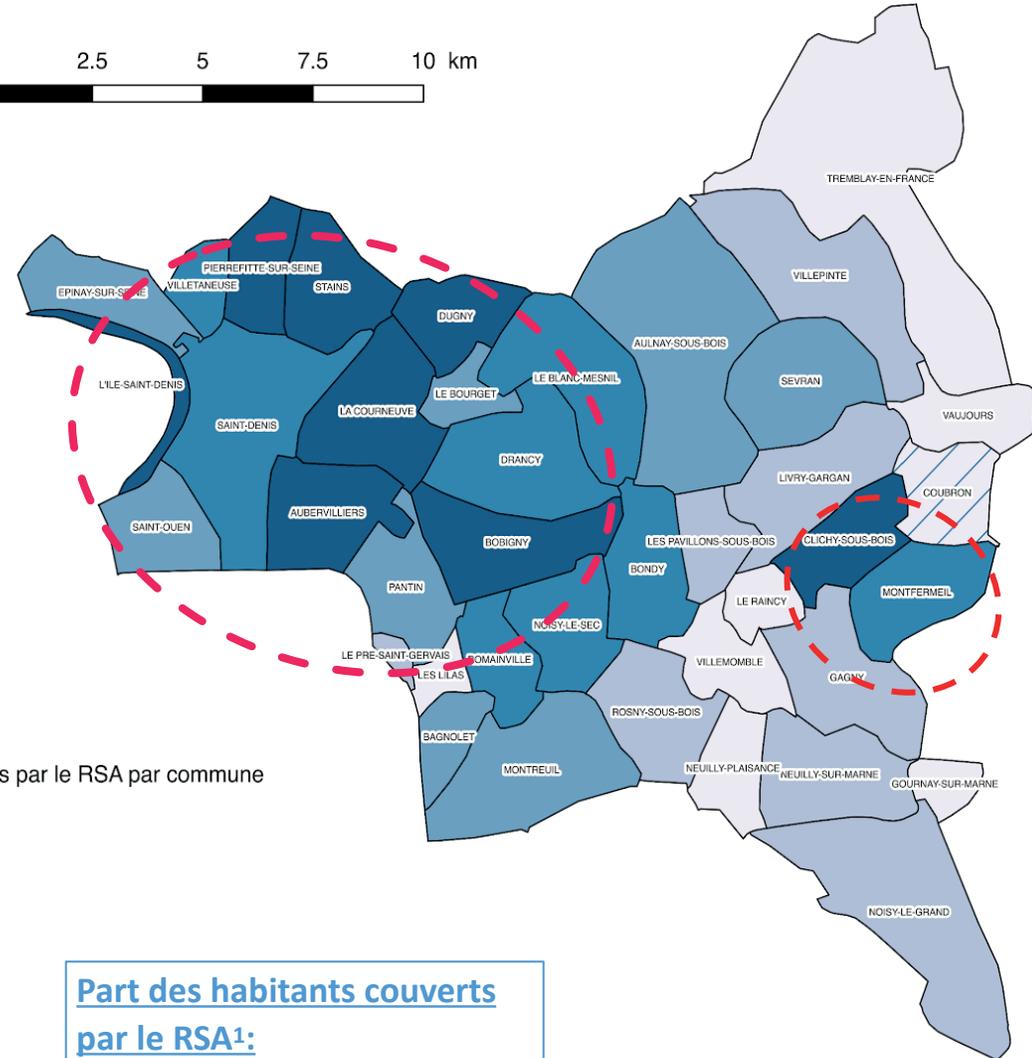
Entre 6 et 9 %

Entre 9 et 11 %

Entre 11 et 13 %

Entre 13 et 18 %

Source : CAF, Insee, 2017



Part des habitants couverts par le RSA¹:

Seine-Saint-Denis : 10,6%

Ile-de-France : 5,1%

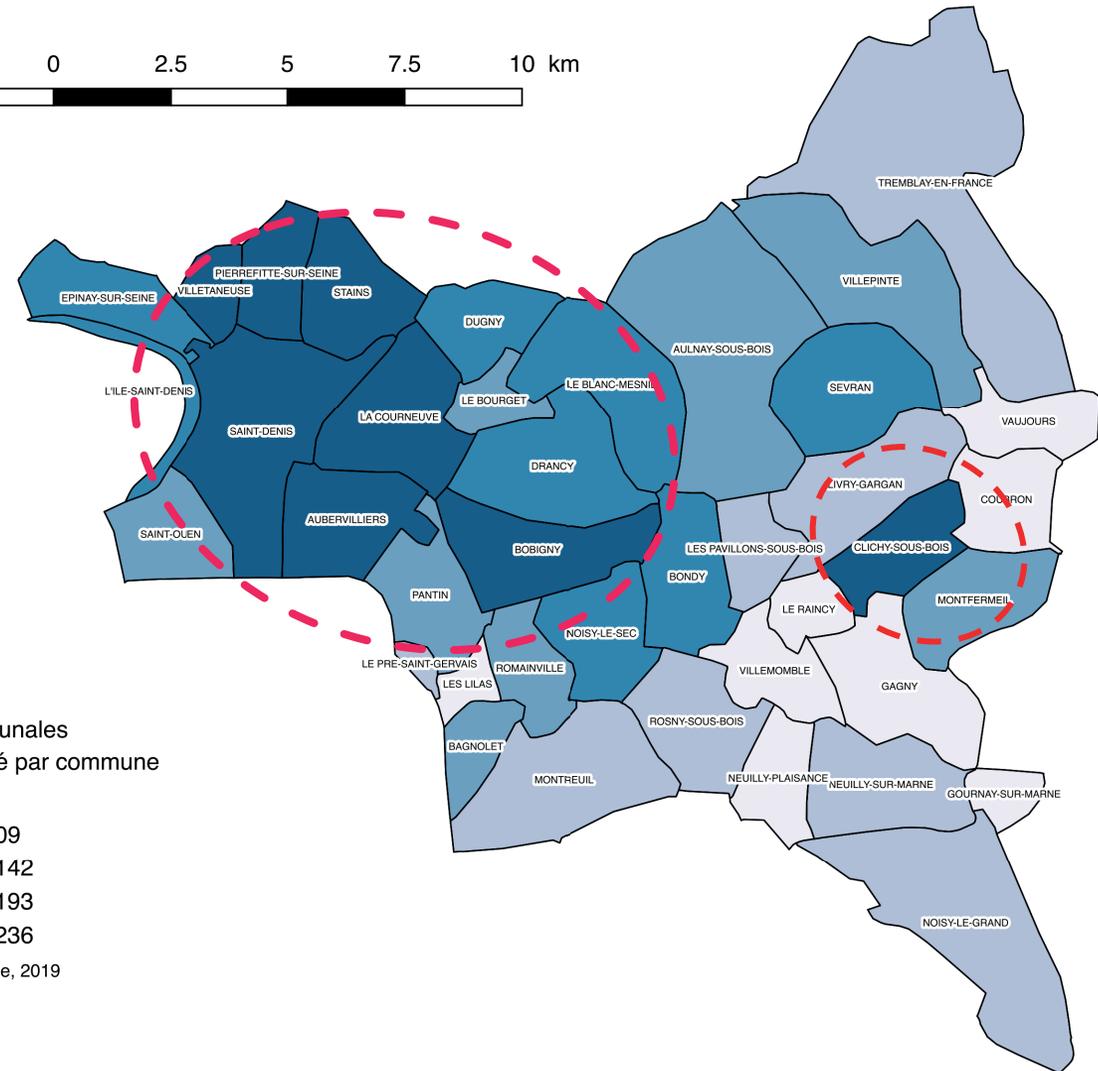
France métropolitaine : 5,1%

¹ Caf/Insee, 2017

© Institut Montaigne, 2019

Indicateurs synthétiques

(« score employabilité »)



Légende

— Limites communales

Score employabilité par commune

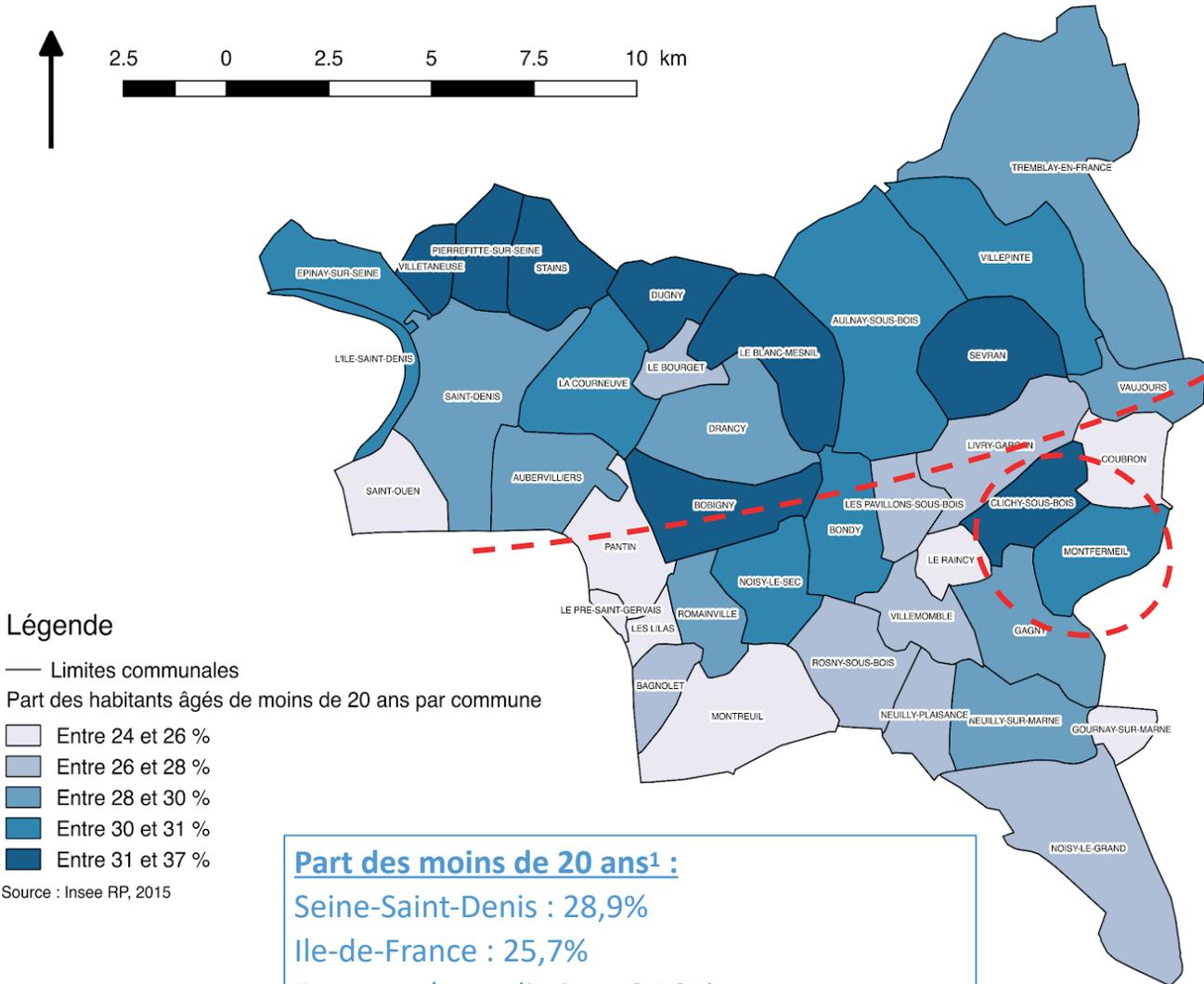
- Entre 9 et 55
- Entre 55 et 109
- Entre 109 et 142
- Entre 142 et 193
- Entre 193 et 236

Source : Institut Montaigne, 2019

JEUNESSE

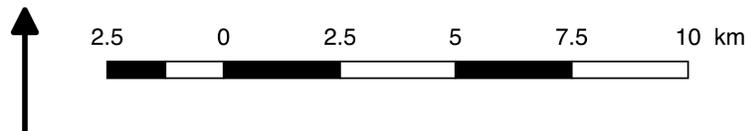
Part des habitants âgés de moins de 20 ans par commune

© Institut Montaigne, 2019

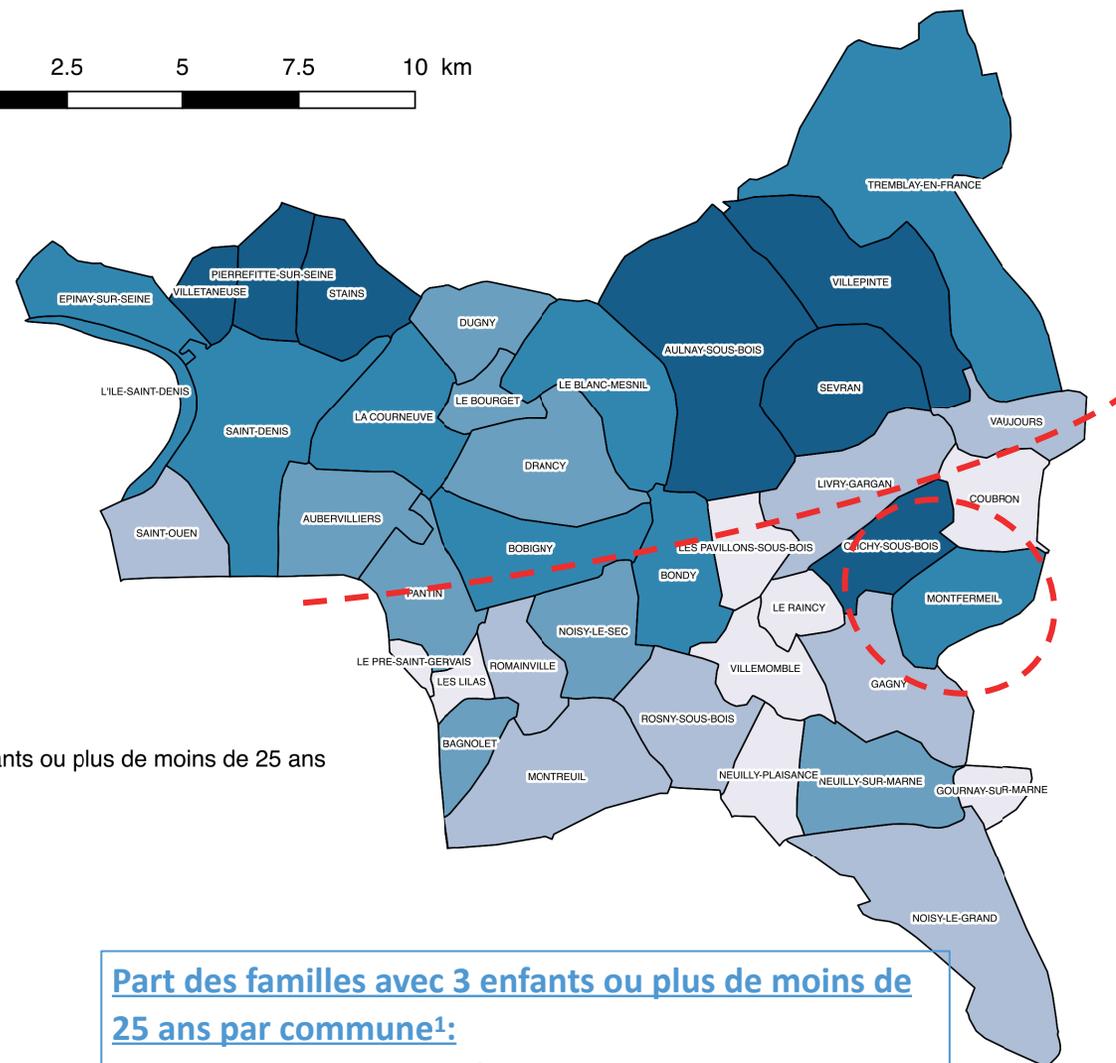


¹Insee, 2015

© Institut Montaigne, 2019



Part des familles avec 3 enfants ou plus de moins de 25 ans par commune



Légende

— Limites communales

Part des familles avec 3 enfants ou plus de moins de 25 ans

- Entre 14 et 19 %
- Entre 19 et 22 %
- Entre 22 et 28 %
- Entre 28 et 31 %
- Entre 31 et 41 %

Source : Insee RP, 2015

Nombre des familles avec 3 enfants ou plus de moins de 25 ans:

Seine-Saint-Denis: 66 473

Ile-de-France: 372 531

France: 1 640 237

Part des familles avec 3 enfants ou plus de moins de 25 ans par commune¹:

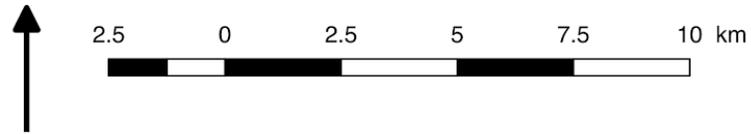
Seine-Saint-Denis: 10,9%

Ile-de-France: 7,3%

France métropolitaine : 5,8%

¹Insee, 2015

© Institut Montaigne, 2019



Part des habitants immigrés par commune

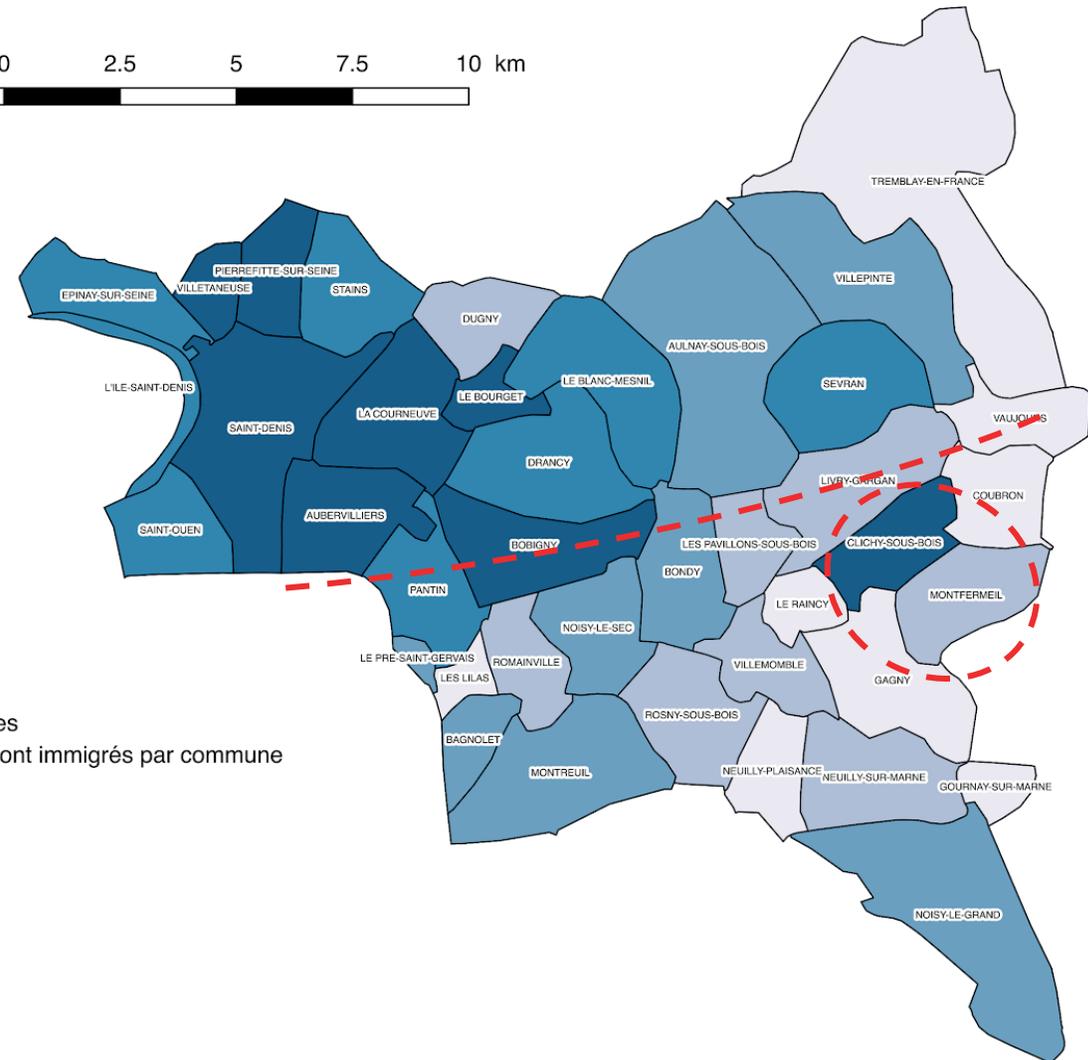
Légende

— Limites communales

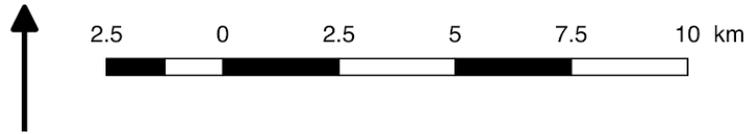
Part des habitants qui sont immigrés par commune

- Entre 8 et 20 %
- Entre 20 et 24 %
- Entre 24 et 31 %
- Entre 31 et 34 %
- Entre 34 et 44 %

Source : Insee RP, 2015



© Institut Montaigne, 2019



Part des habitants étrangers par commune

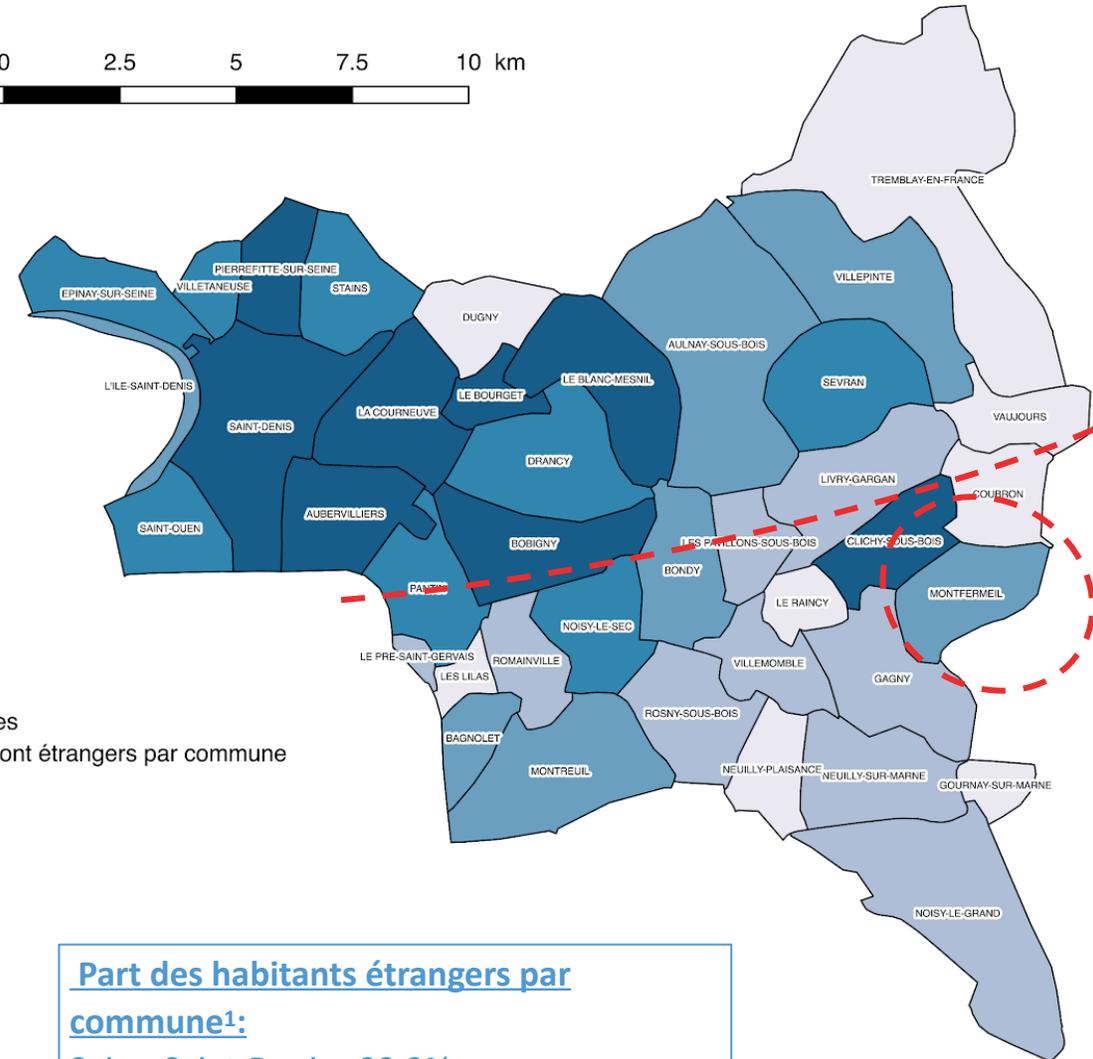
Légende

— Limites communales

Part des habitants qui sont étrangers par commune

- Entre 5 et 14 %
- Entre 14 et 17 %
- Entre 17 et 23 %
- Entre 23 et 27 %
- Entre 27 et 37 %

Source : Insee RP, 2015



25

Part des habitants étrangers par commune¹:

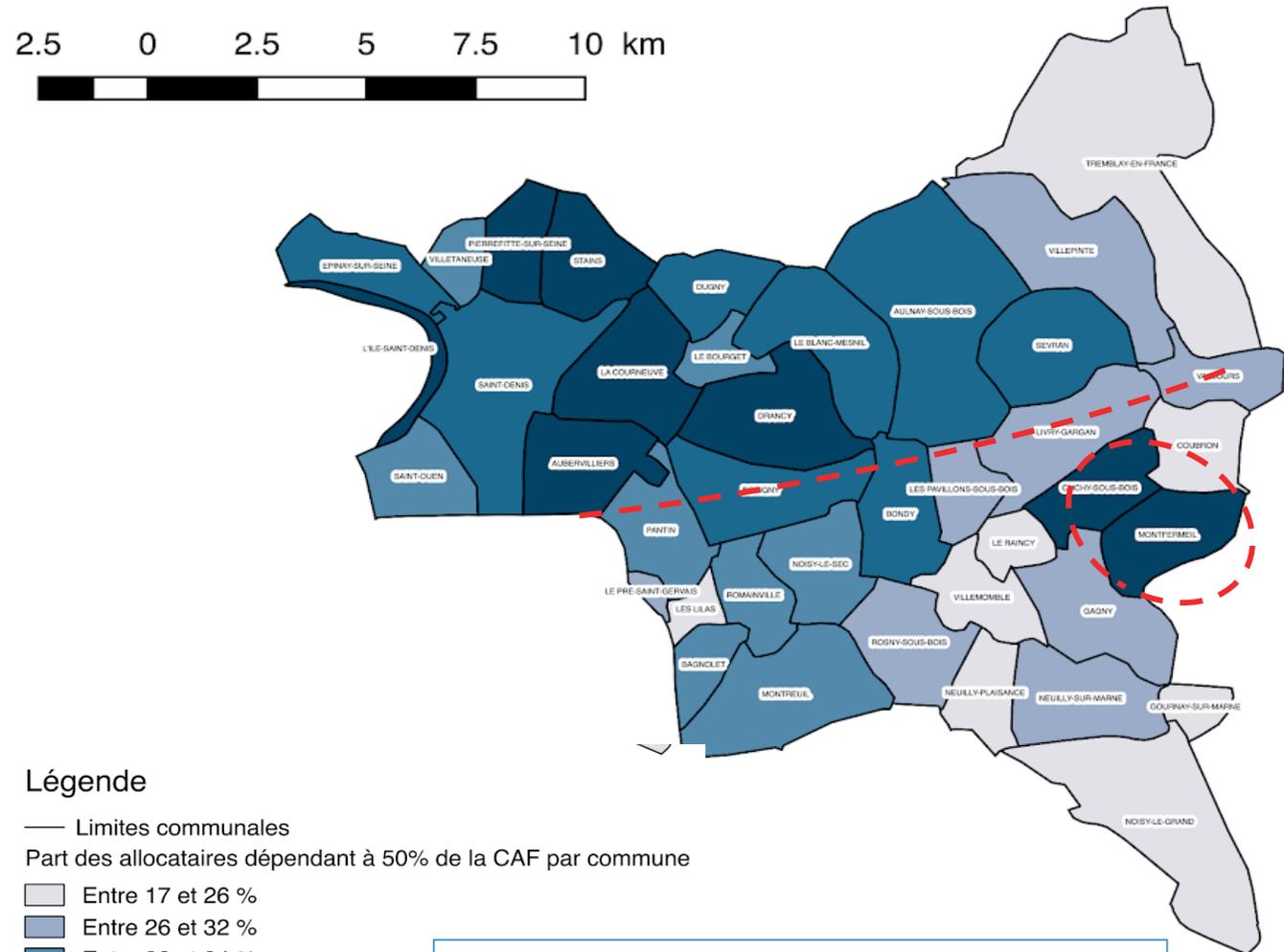
Seine-Saint-Denis : 23,2%

Ile-de-France : 13,7%

France métropolitaine : 6,5%

¹Insee, 2015

Part des allocataires
« dépendants » à 50%
de la CAF par commune



Légende

— Limites communales

Part des allocataires dépendant à 50% de la CAF par commune

- Entre 17 et 26 %
- Entre 26 et 32 %
- Entre 32 et 34 %
- Entre 34 et 37 %
- Entre 37 et 45 %

Source : CAF, 2017

Part des allocataires 'dépendants' à 50% de la CAF¹:

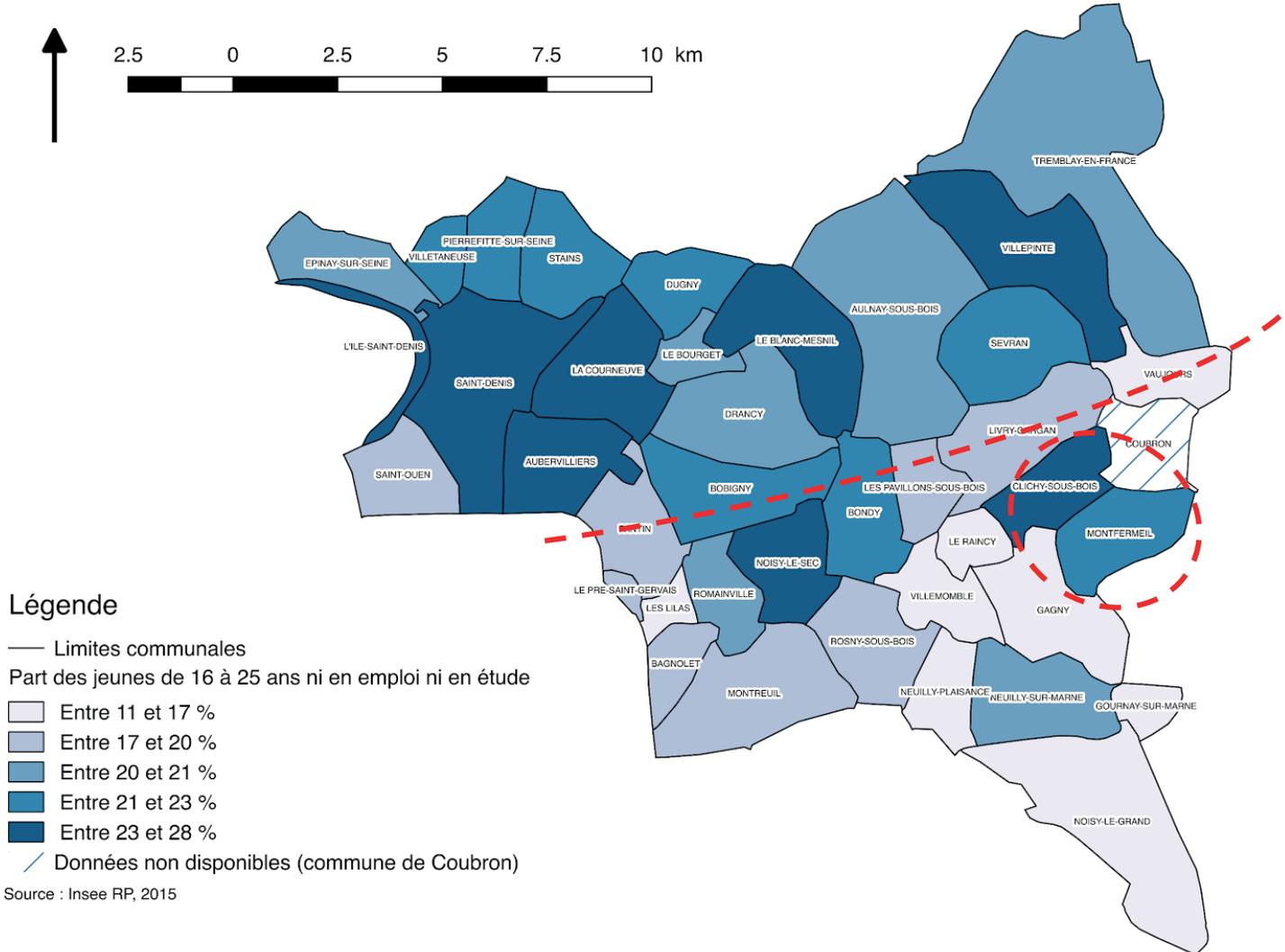
Seine-Saint-Denis : 33,9%

Ile-de-France : 24,4%

France métropolitaine : 24,1%

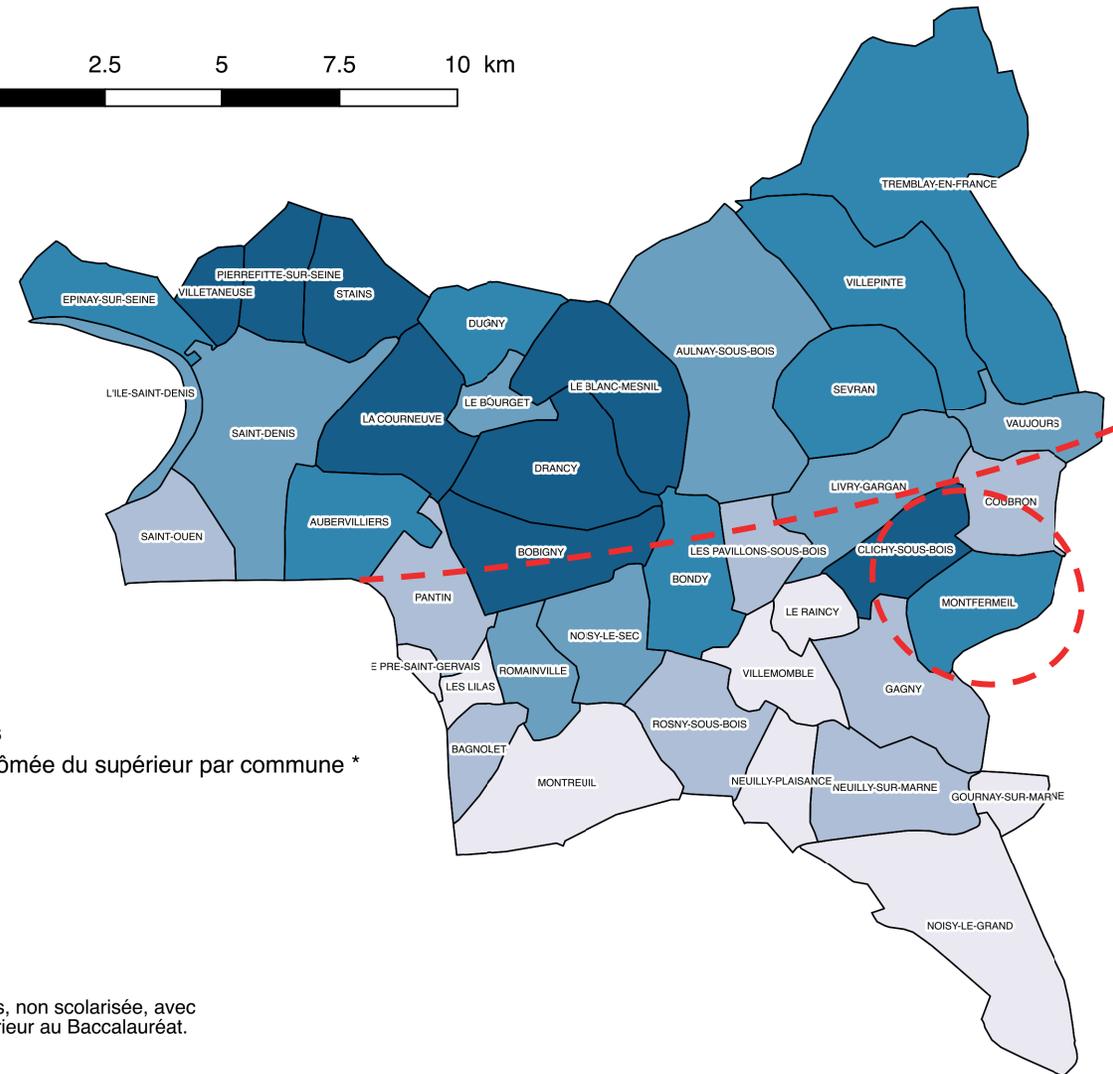
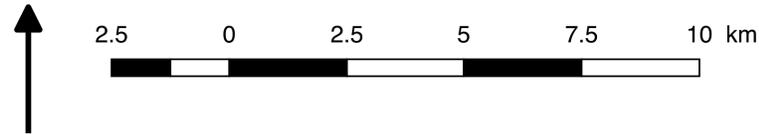
© Institut Montaigne, 2019

Part des jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude



© Institut Montaigne, 2019

Part de la population diplômée du supérieur par commune



Légende

— Limites communales

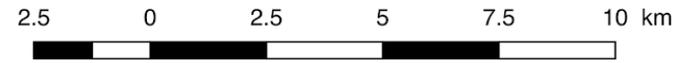
Part de la population diplômée du supérieur par commune *

- Entre 14 et 19 %
- Entre 19 et 22 %
- Entre 22 et 28 %
- Entre 28 et 33 %
- Entre 33 et 43 %

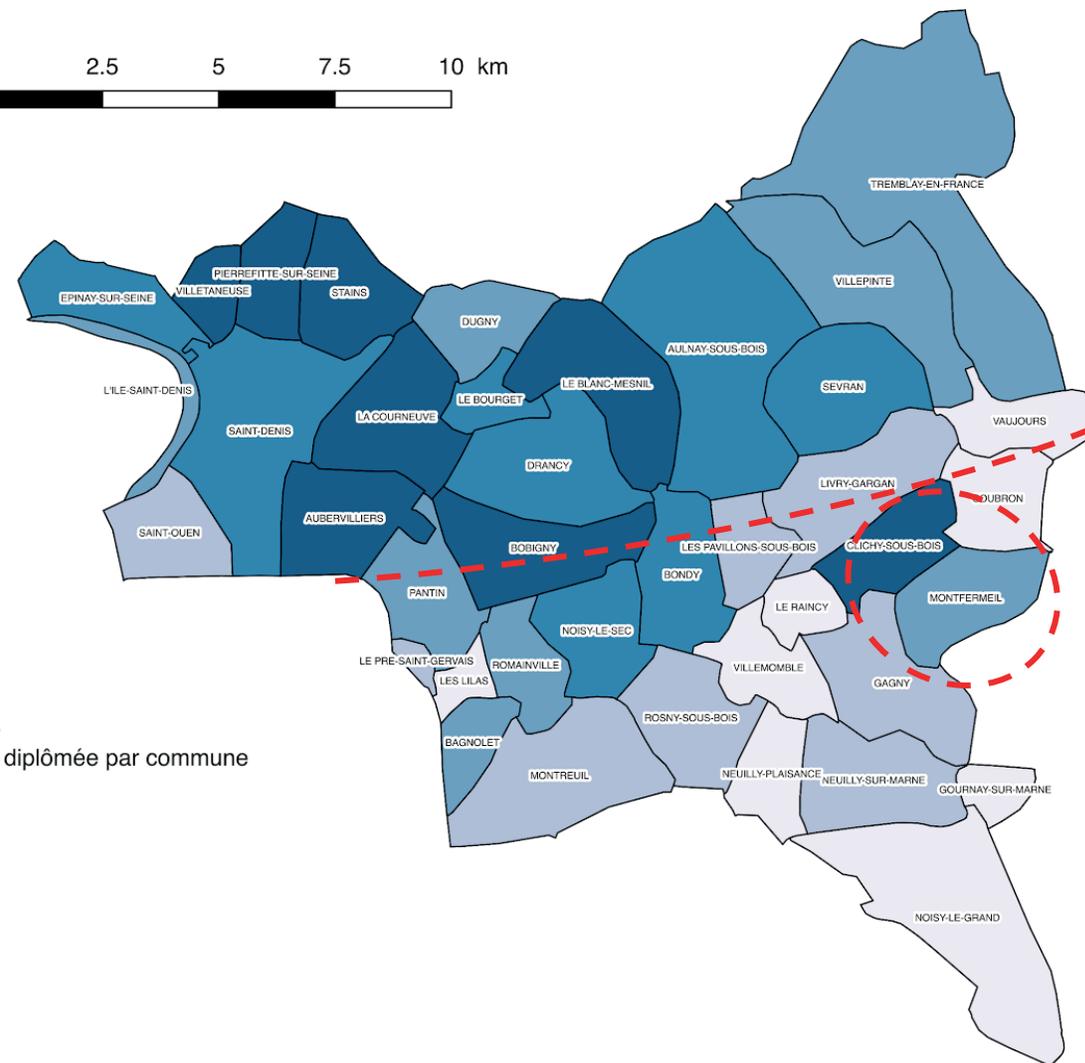
Source : Insee RP, 2015

* = Population de 15 ans ou plus, non scolarisée, avec diplôme d'enseignement supérieur au Baccalauréat.

© Institut Montaigne, 2019



Part de la population non diplômée par commune



Légende

— Limites communales

Part de la population non diplômée par commune

Entre 21 et 31 %

Entre 31 et 35 %

Entre 35 et 39 %

Entre 39 et 46 %

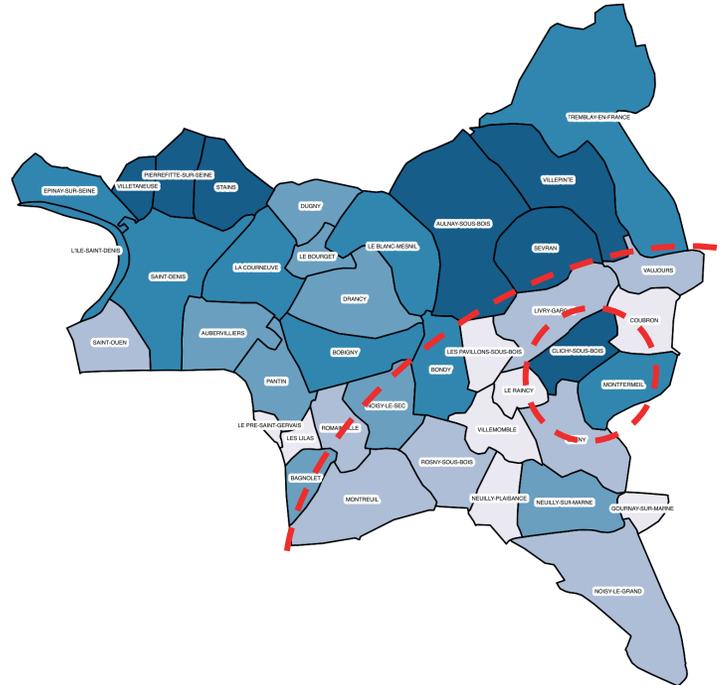
Entre 46 et 54 %

Source : Insee RP, 2015

AUTRES

Nombre de familles avec 3 enfants ou plus de moins de 25 ans (gauche)

© Institut Montaigne, 2019



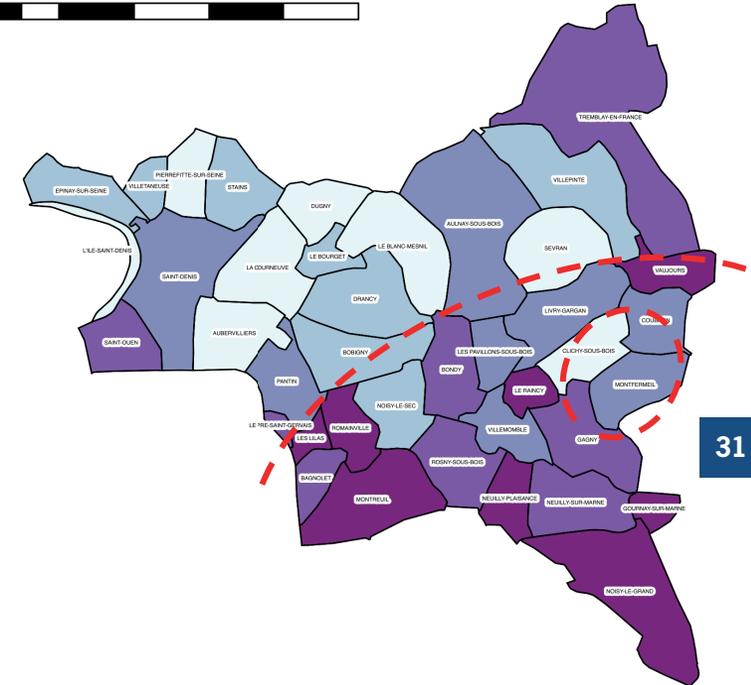
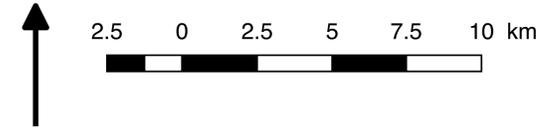
Légende

— Limites communales

Part des familles avec 3 enfants ou plus de moins de 25 ans par commune

- Entre 14 et 19 %
- Entre 19 et 22 %
- Entre 22 et 28 %
- Entre 28 et 31 %
- Entre 31 et 41 %

Source : Insee RP, 2015



Légende

— Limites communales

Nombre de places d'accueil pour la petite enfance par commune

- Entre 18 et 26 places (pour 1 000 habitants)
- Entre 26 et 31 places (pour 1 000 habitants)
- Entre 31 et 36 places (pour 1 000 habitants)
- Entre 36 et 44 places (pour 1 000 habitants)
- Entre 44 et 58 places (pour 1 000 habitants)

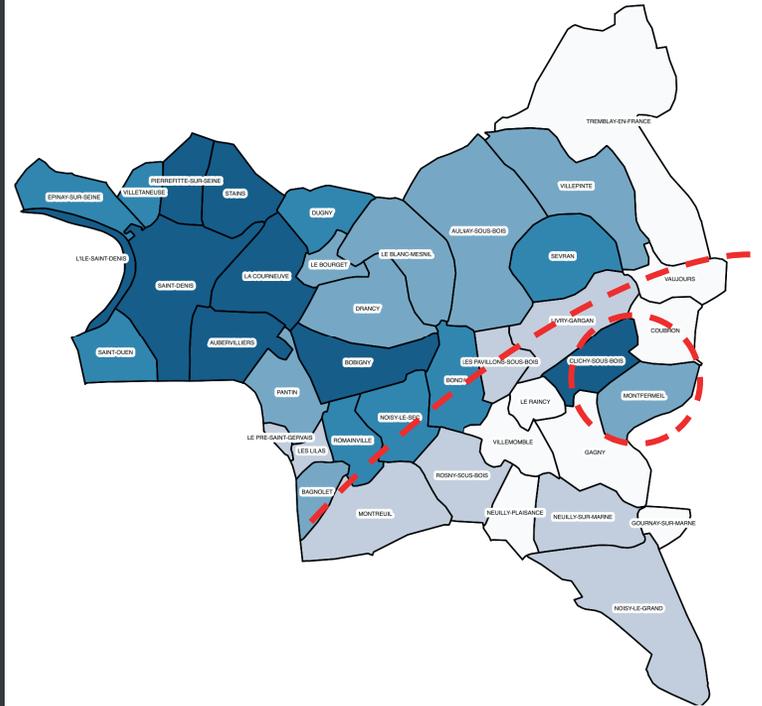
Source : CNAF, 2014

Nombre de places d'accueil pour la petite enfance par commune pour 1 000 habitants (droite)

© Institut Montaigne, 2019

Part des familles où aucun des deux parents ne travaille par commune (gauche)

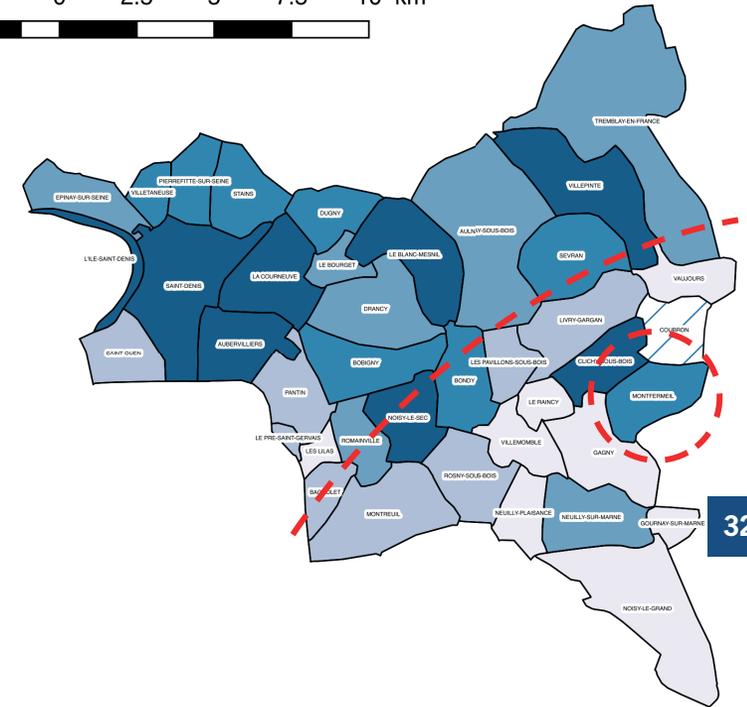
Parts des jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude les plus faibles (droite).



Légende

- Limites communales
- Part des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans où aucun parent ne travaille
- Entre 5 et 12 %
- Entre 12 et 16 %
- Entre 16 et 19 %
- Entre 19 et 22 %
- Entre 22 et 29 %

Source : Insee RP, 2015



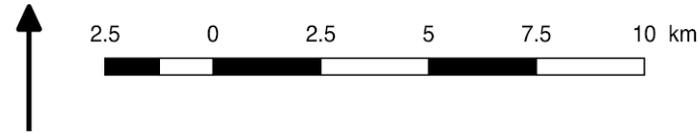
Légende

- Limites communales
- Part des jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude par commune
- Entre 11 et 17 %
- Entre 17 et 20 %
- Entre 20 et 21 %
- Entre 21 et 23 %
- Entre 23 et 28 %
- Données non disponibles (commune de Coubron)

Source : Insee RP, 2015

Taux de population de 15 ans ou plus non scolarisé avec diplôme d'enseignement supérieur au BAC

© Institut Montaigne, 2019



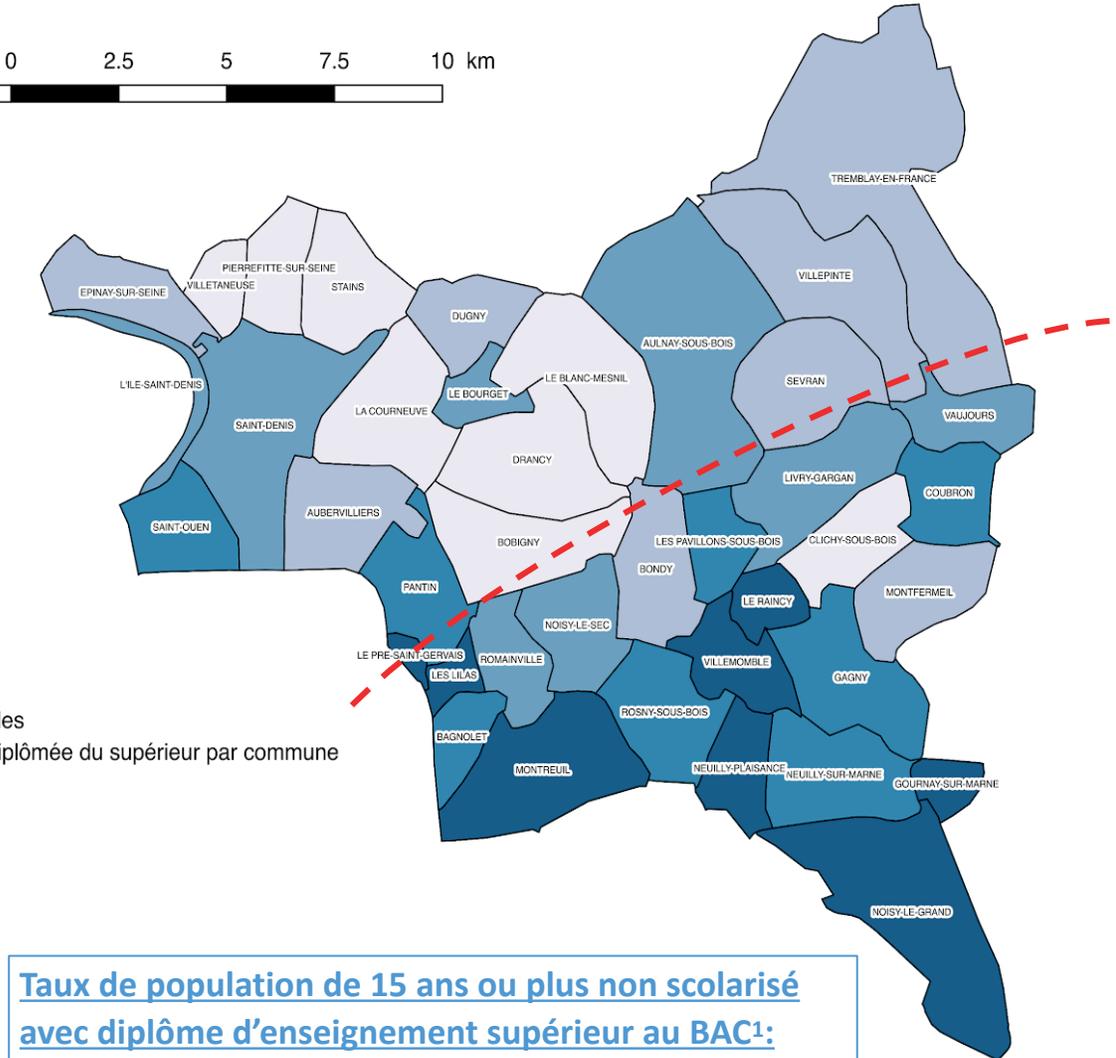
Légende

— Limites communales

Part de la population diplômée du supérieur par commune

- Entre 14 et 19 %
- Entre 19 et 22 %
- Entre 22 et 28 %
- Entre 28 et 33 %
- Entre 33 et 43 %

Source : Insee RP, 2015



Taux de population de 15 ans ou plus non scolarisé avec diplôme d'enseignement supérieur au BAC¹:

Seine-Saint-Denis: 25,3%

Ile-de-France: 40,4%

France métropolitaine: 28,5%



IL N'EST DÉSIR PLUS NATUREL QUE LE DÉSIR DE CONNAISSANCE

Seine-Saint-Denis : les batailles de l'emploi et de l'insertion

L'Institut Montaigne, avec le soutien de J. P. Morgan, a souhaité conduire un travail relatif à l'insertion et à l'accès à l'emploi dans un territoire très particulier et complexe : la Seine-Saint-Denis.

Ce travail identifie le manque de coopération entre les différents acteurs comme la raison majeure de l'impact relatif des politiques déployées dans le département. Il s'attache donc à mieux comprendre leurs interactions et à formuler des actions concrètes pour gagner collectivement les batailles de l'emploi et de l'insertion en Seine-Saint-Denis.

Jusqu'alors, malgré les efforts déployés, les dispositifs prioritaires dans les domaines de l'éducation, de la rénovation urbaine et du développement économique n'ont que partiellement permis d'endiguer les difficultés économiques et sociales de la Seine-Saint-Denis. Le chômage, par exemple, frappe particulièrement les jeunes puisqu'il concerne près d'un jeune de moins de 25 ans sur trois.

Le manque de coopération entre les acteurs est constaté dans tous les domaines et à tous les échelons territoriaux. Les contrats de ville, instruments privilégiés de mise en œuvre de la politique de la ville, sont plus des accords de cofinancement que de véritables outils de coopération. Les relations entre les établissements scolaires et les entreprises sont trop ténues. Les grands chantiers d'infrastructure sont gérés très en silo. La question de la péréquation financière du financement du RSA peut également se lire comme un enjeu de coopération, comme tous les enjeux de péréquation territoriale.

La vague exceptionnelle de grands travaux prévus dans les vingt prochaines années est une opportunité unique de création d'emplois dans le département. Travailler notamment à une vision consolidée des besoins prévisionnels en emploi et en compétence doit permettre d'initier un projet volontariste visant à attirer les demandeurs d'emploi vers les métiers qui recrutent.

Rejoignez-nous sur :     

Suivez chaque semaine notre actualité en vous abonnant à notre newsletter sur : www.institutmontaigne.org